

Le Burkina Faso rompt ses relations diplomatiques avec la France **P 16**



Le héros d'Oran félicité et recruté **P 16**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 28 juin 2026 / N° 1369 / PRIX 20 DA

Fin de campagne pour les législatives

LE SILENCE ÉLECTORAL EN VIGUEUR À MINUIT

*Maintenant, l'essentiel se jouera devant l'urne. La participation déterminera la portée de ce moment démocratique. D'ici l'ouverture des bureaux de vote, le pays entre dans un silence choisi. **P 3***



RÉFORMES, TRANSPARENCE ET INVESTISSEMENT : LE NOUVEAU CAP

P 2



57^e Foire internationale d'Alger
L'ANP DÉVOILE SES DERNIÈRES INNOVATIONS

P 4

Le gouvernement dresse le bilan d'une année de mise en œuvre de sa stratégie nationale
Lutte contre la drogue: bataille sur tous les fronts

*Le Premier ministre a notamment évoqué la révision de l'arsenal législatif engagée afin de moderniser le cadre juridique, de l'adapter à l'évolution des méthodes utilisées par les réseaux criminels et de renforcer l'efficacité des mécanismes de lutte. **P 4***



RÉFORMES, TRANSPARENCE ET INVESTISSEMENT... Le nouveau cap

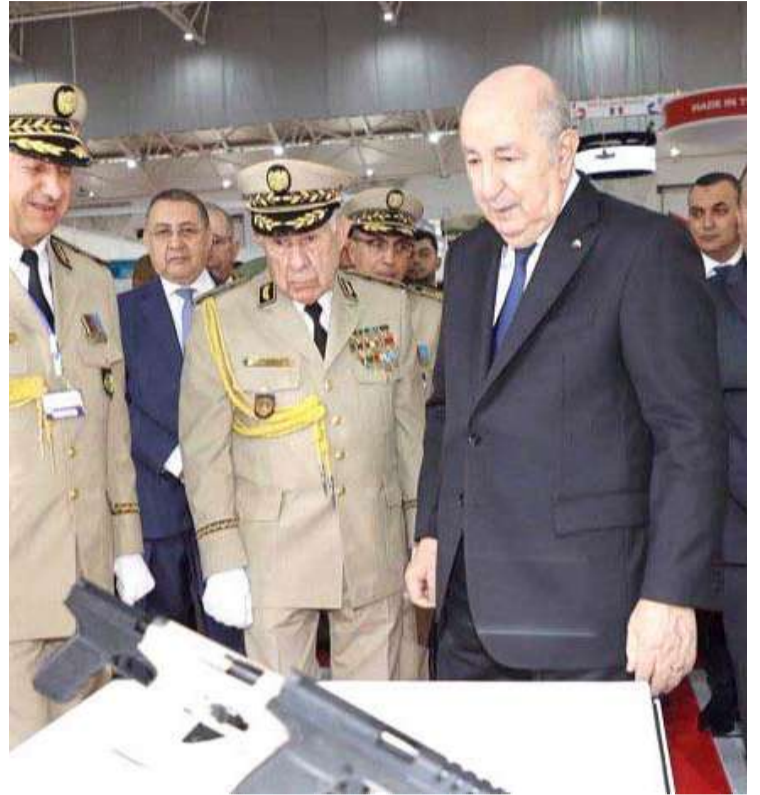
En multipliant les réformes économiques et institutionnelles, le pays entend franchir une nouvelle étape dans la transformation de son économie. Modernisation du cadre réglementaire, transparence accrue, numérisation des services publics et amélioration du climat des affaires doivent permettre d'attirer davantage d'investissements et de consolider l'intégration du pays dans l'économie mondiale.

PAR MAHDI B.

Les réformes profondes engagées par notre pays afin de mieux s'intégrer au commerce international et au marché mondial des matières premières, tout en renforçant la lutte contre toute forme de transactions commerciales douteuses ou frauduleuses, doivent permettre à l'économie nationale d'adopter de nouveaux modes de fonctionnement, de bâtir de nouveaux partenariats avec les grandes économies mondiales et d'attirer davantage d'investissements créateurs de richesses. C'est ce qu'a souligné, hier, en marge de la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif. La ministre a expliqué que l'Algérie poursuit la mise en œuvre de profondes réformes économiques et structurelles, conformément à la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette vision vise à bâtir une économie diversifiée, compétitive et fondée sur la production, la création

de richesse et la valeur ajoutée. Ces déclarations ont été faites à l'occasion du séminaire national organisé sous le thème « Algérie : Atouts, réformes et opportunités pour une économie créatrice de valeur », au cours duquel la ministre a souligné que cette rencontre intervient dans un contexte international marqué par de profondes mutations économiques, notamment la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales, l'accélération de la transition numérique et une concurrence accrue pour attirer les investissements. « L'Algérie s'est engagée, ces dernières années, dans une série de réformes structurelles touchant plusieurs volets de son économie, notamment la modernisation du cadre juridique de l'investissement, l'amélioration du climat des affaires, la numérisation des services publics, ainsi que la réforme des systèmes financier et fiscal », a-t-elle rappelé, précisant que « ces mesures visent à renforcer la confiance des investisseurs, à promouvoir la transparence et à améliorer l'efficacité de l'action économique ». La ministre a également mis

en avant les nombreux atouts dont dispose l'Algérie pour attirer les investissements. Elle a notamment cité des infrastructures modernes, un capital humain jeune et qualifié, un marché intérieur de plus de 46 millions de consommateurs, d'importantes ressources naturelles ainsi qu'une position géographique stratégique, conférant au pays un véritable avantage compétitif. Elle a, par ailleurs, mis en exergue les efforts engagés pour renforcer le système national de qualité et de normalisation conformément aux standards internationaux, tout en accélérant la transformation numérique à travers la digitalisation des services publics, le développement du paiement électronique et l'encouragement des start-up ainsi que de l'innovation. Il convient de rappeler que, dans le cadre des réformes engagées dans son secteur, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national avait présenté, en avril dernier, les nouvelles dispositions du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 04-08 relative aux conditions d'exercice



des activités commerciales. Ce texte vise principalement à renforcer la transparence des transactions économiques, à durcir le dispositif de lutte contre les infractions financières et à aligner la législation nationale sur les standards internationaux, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il prévoit ainsi la mise en place de mécanismes destinés à permettre notamment à l'Algérie de sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI). En d'autres termes, il s'agit

de renforcer la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, de la criminalité organisée et les transactions financières internationales frauduleuses. Mme Abdellatif a ajouté que les amendements proposés poursuivent plusieurs objectifs stratégiques, notamment l'harmonisation du système juridique national avec les normes internationales, en particulier la Recommandation 24 relative à la transparence des personnes morales et des bénéficiaires effectifs. Ils visent également à renforcer la confiance des partenaires économiques et des institutions financières, à améliorer l'attractivité de l'investissement et à consolider la protection de l'économie nationale face aux risques systémiques liés aux crimes financiers. ■

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le règlement sur le méthane divise l'Europe

PAR MAHREZ Z

L'Union européenne maintiendra-t-elle le calendrier de mise en œuvre de son règlement sur les émissions de méthane malgré les demandes de report qui se multiplient ? Pour l'heure, Bruxelles affiche sa détermination à préserver un texte considéré comme l'un des piliers de sa stratégie climatique. À l'issue de la réunion des ministres européens de l'Énergie, vendredi, le commissaire européen à l'Énergie, Dan Jørgensen, a confirmé que la Commission n'entendait pas remettre en cause ce règlement. Tout en se déclarant disposée à faciliter sa mise en œuvre, Bruxelles estime que le texte est déjà « suffisamment flexible ». Cette position intervient alors que l'Union européenne est confrontée à une contestation sans précédent de cette réglementation, tant de la part de plusieurs grands pays producteurs d'hydrocarbures que d'un nombre croissant d'États membres, qui redoutent les conséquences de ce dispositif sur la sécurité énergétique du continent. Le 23 juin 2026, les ministres de l'Énergie des États-Unis, du Qatar, de l'Algérie et du Nigeria ont adressé une lettre à la présidente

de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, au président du Conseil européen, António Costa, ainsi qu'aux chefs d'État et de gouvernement des Vingt-Sept. Ces quatre pays, qui figurent parmi les principaux fournisseurs de gaz naturel et de pétrole de l'Union européenne, demandent la suspension du calendrier d'application du règlement ainsi que l'introduction de « modifications ciblées ». « Les importateurs ont déjà commencé le processus d'achat du pétrole et du gaz naturel qui seront livrés en 2027 et, à ce stade, il n'existe aucune voie praticable permettant de satisfaire aux exigences du règlement », écrivent-ils. Les signataires demandent l'instauration d'un mécanisme suspendant les échéances réglementaires afin de permettre l'élaboration de méthodes de conformité reconnues par l'ensemble des parties concernées. Ils sollicitent également la protection des contrats conclus durant cette période transitoire ainsi que la suspension des sanctions prévues en cas de non-respect des nouvelles obligations. Entré en vigueur en 2024, le règlement européen sur le méthane étend progressivement ses exigences aux importations de pétrole, de gaz

naturel et de charbon destinées au marché européen. À partir du 1er janvier 2027, les importateurs devront démontrer que les hydrocarbures achetés proviennent d'installations appliquant des exigences de surveillance, de suivi et de contrôle des émissions équivalentes à celles prévues par la réglementation européenne.

La pression ne provient désormais plus seulement des pays exportateurs

À la veille de la réunion du Conseil « Énergie », treize États membres, dont l'Italie, l'Allemagne, la République tchèque, les Pays-Bas et la Slovaquie, ont demandé à la Commission européenne de reporter de trois ans l'application des dispositions relatives aux importations, estimant que le calendrier actuel risque de fragiliser la sécurité énergétique européenne. Leur principale inquiétude porte sur les nouvelles exigences de certification applicables au pétrole et au gaz importés. Selon eux, ces dispositions pourraient limiter le nombre de fournisseurs en mesure d'approvisionner le marché européen, accroître les coûts d'importation et compliquer la négociation des contrats de long ter-

me. L'Italie considère que, « sans mesures correctives, la nouvelle réglementation pourrait avoir des répercussions sur les coûts et la sécurité énergétiques ». En Allemagne, la ministre fédérale de l'Économie, Katherina Reiche, a averti que « dans son état actuel, la réglementation sur le méthane empêcherait non seulement les importations de gaz naturel liquéfié, mais également celles de produits pétroliers à partir de 2027 ». Depuis la réduction des importations de gaz russe consécutive à la guerre en Ukraine, l'Union européenne s'est largement tournée vers le gaz importé des États-Unis, du Qatar, de l'Algérie et du Nigeria afin de diversifier ses approvisionnements. Les signataires européens estiment que les tensions persistantes sur les marchés mondiaux de l'énergie, combinées aux incertitudes géopolitiques, imposent d'éviter toute mesure susceptible de restreindre l'accès à ces fournisseurs. Ils considèrent que certains producteurs, faute de disposer, à court terme, des systèmes de surveillance et de certification exigés par la réglementation européenne, pourraient choisir de réorienter leurs exportations vers des marchés moins contraignants. ■

Alger et Pékin consolident leur coopération industrielle

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, s'est entretenu, hier, avec le ministre-directeur adjoint exécutif du Bureau de la Commission centrale pour les affaires financières et économiques de la République populaire de Chine, Han Wenxiu, en visite en Algérie. Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération industrielle entre les deux pays, notamment à travers l'encouragement des investissements, le développement de partenariats, l'accélération des projets communs ainsi que le transfert de technologies et d'expertises. Les deux parties ont également réaffirmé leur volonté de consolider le partenariat stratégique algéro-chinois en favorisant les investissements à forte valeur ajoutée et en élargissant la coopération entre les entreprises industrielles des deux pays.

	<p>Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger</p>	<p>GÉRANT : NOURDINE BRAHMI DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YUCEF RABAH</p>	<p>«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger</p>	<p>Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA) Diffusion: Media Distribution</p>
	<p>Redaction@lexpressquotidien.dz www.lexpressquotidien.dz Tél./Fax : 028 26 99 24 Service-pub@lexpressquotidien.dz</p>	<p>Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77</p> <p>Email : agence.rcgic@anep.com.dz Programation.rcgic@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>	<p>Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.</p>	

FIN DE CAMPAGNE POUR LES LÉGISLATIVES

Le silence électoral en vigueur à minuit

La campagne électorale pour le renouvellement des 407 sièges de l'Assemblée populaire nationale négocie ses dernières heures dans une ambiance empreinte de civisme et de retenue à l'approche du vote du 2 juillet prochain.

PAR BOUALEM B.

Après des semaines de rencontres, de débats et de promesses, les micros vont commencer à se taire pour laisser place à une période de silence électoral, 72 heures pendant lesquelles la parole de campagne est suspendue, où toute propagande ou diffusion de sondages est proscrite, pour laisser aux électeurs le temps de réfléchir tranquillement avant de se décider. Depuis son lancement officiel, la campagne a connu un rythme soutenu et a surtout été marquée par une participation active sur le terrain. Partis et candidats ont sillonné villes et villages, multiplié les réunions de proximité et les grands rassemblements. Les villes comme les communes rurales se sont transformées en arènes démocratiques où se sont exprimées une ferveur militante et une compétition d'idées, mais sans incidents notables. Cette atmosphère bon-enfant a marqué une campagne qui, pour l'essentiel, s'est déroulée dans le respect des règles et de la responsabilité civique. Les citoyens ont répondu, parfois nombreux, aux meetings, écoutant, questionnant, échangeant avec des représentants venus chercher leurs voix et écouter leurs préoccupations. Les médias nationaux ont été des acteurs essentiels tout au long de cette campagne. Ils ont couvert l'événement avec professionnalisme, s'efforçant de donner aux citoyens une information équilibrée. Observateurs et autorités relèvent que la campagne s'est déroulée sans incidents majeurs et dans le respect des règles et de la déontologie. Pour rappel, L'ANIE a révélé que 739 listes, regroupant 9 422 candidats, avaient été validées pour les circonscriptions intérieures. Parmi elles, 613 listes émanaient de 32 partis politiques, une liste était issue d'une alliance partisane, et 125 listes étaient indépendantes. En revanche, 49 listes, totalisant 746 candidats, ont été rejetées, dont 36 listes partisanes et 13 listes indépendantes. Pour la circonscription de l'étranger, 54 listes, comptant 432 candidats, ont été rete-



nues, réparties entre 47 listes soutenues par 16 partis politiques, une liste d'alliance et 6 listes indépendantes. Douze listes, représentant 96 candidats et neuf partis politiques, ont en revanche été écartées. Au total, ce sont près de 10 000 candidats qui se sont présentés, dont 2 032 femmes, soit 21 % des postulants. Les moins de 40 ans représentent 54 % des candidats, avec 5 304 postulants, tandis que 4 673 candidats disposent d'un niveau universitaire, soit 47 % du total. Des chiffres qui témoignent d'une représentation diversifiée et d'une nouvelle génération engagée dans la vie politique. Quant au silence électoral qui devrait être observé ce mardi, ce n'est pas un simple geste formel. C'est une parenthèse qui vise à protéger l'espace de décision de chaque citoyen, à couper court aux effets d'emballage et à permettre un choix posé.

Ces 72 heures invitent au calme, au dernier temps de réflexion, à la conversation en famille et entre voisins pour peser les convictions personnelles. La campagne laisse derrière elle des images et des rencontres, des places animées, des poèmes échangés, des regards, des mains serrées, des selfies, qui disent plus que les slogans. Elle a montré que la politique peut se vivre aussi comme un lien social, une occasion de se dire des attentes et d'espérer des réponses. Maintenant, l'essentiel se jouera devant l'urne. La participation déterminera la portée de ce moment démocratique. D'ici l'ouverture des bureaux de vote, le pays entre dans un silence choisi. Il appartient à chacun d'en faire un temps de responsabilité et de réflexion. Que le choix posé dans l'isoloir reflète la voix de citoyens informés, écoutés et libres. ■

PORTRAIT DE CANDIDAT

Fares Zeghoud, candidat du FJDC en France (Marseille) :

« Un élu ne vend pas d'illusions »

Ingénieur en génie civil, chef d'entreprise dans le secteur du bâtiment, homme d'affaires, intellectuel et militant. Il a appris durant son parcours militant au sein du FJDC et conformément à ses principes, qu'un élu ou candidat ne vend pas d'illusions, mais propose plutôt des actions concrètes et réalistes pour répondre aux attentes véritables de ses concitoyens. Pour lui, ces millions d'algériens installés à l'étranger, ont besoin d'une voix qui soit à la hauteur de leurs attentes. Une voix qui transmettra en toute honnêteté leurs préoccupations aux autorités publiques en Algérie. M. Zeghoud a l'intime conviction que c'est sur les épaules et les mains de ses enfants que se construit l'avenir d'un pays. Brûler un mandat parlementaire, est une responsabilité et non un privilège.

M. K.

Abdelkader Nikamiche, candidat du FJDC de Ksar El Boukhari

« Faire de la wilaya un pôle attractif... »

Sa candidature a été mûrement réfléchiée et engagée de plein gré, l'intéressé affirmant qu'il ne s'est pas lancé dans cette mission par hasard. Promue au rang de wilaya à part entière et dotée de pleines prérogatives, Ksar El Boukhari a aujourd'hui un besoin crucial d'équipements de base et d'un développement local durable.

Ce nouveau statut exige la construction d'infrastructures fondamentales, telles que l'aménagement du réseau routier, la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable pour les habitants, ainsi que l'implantation d'usines, notamment dans le secteur agroalimentaire.

Le candidat a souligné que la wilaya est un pôle agricole par excellence grâce à sa position géographique stratégique dans la région des Hauts Plateaux. Cet emplacement lui permet de diversifier sa production agricole, en particulier dans les filières clés comme le blé et l'orge. De plus, elle constitue une véritable base économique, ce qui la qualifie pour contribuer activement à la hausse du Produit Intérieur Brut (PIB). « Notre but est de faire de notre wilaya un pôle attractif pour l'investissement et un modèle de développement durable », a-t-il conclu.

Rabah Houadef (MSP)

« Militer pour un changement positif »

Rabah Houadef né en 1972 à Alger. Il a exercé le métier de journaliste depuis 1994 dans plusieurs quotidiens, magazines et sites électroniques algériens et arabes sous le pseudo de Kamel Chirazi. Il a enseigné à l'École Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information (Université d'Alger 3), ainsi qu'à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'Audio-visuel (ISMAS) de Bordj El Kiffan. Il a par ailleurs, encadré plusieurs ateliers, stages et colloques, et produit de nombreuses recherches académiques en Algérie et en France.

Actuellement, il est sur le point de soutenir une thèse de doctorat d'État sur la sémiologie du discours à l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem. En se portant candidat pour les législatives, M. Houadef souhaite militer pour un changement positif et apporter sa contribution aux systèmes législatif et de contrôle. Son engagement indéfectible est de veiller à apporter une valeur ajoutée à ce noble processus, qui aspire à concrétiser le rêve d'une « Nouvelle Algérie ». Aujourd'hui plus que jamais, le pays a besoin d'une action solide, efficace et interactive. Une action qui puise son inspiration dans les précieux trésors de l'histoire algérienne pour éclairer les voies de la créativité et de l'innovation, au présent comme au futur.

Éditorial L'EXPRESS

LE SORT EN EST JETÉ !

PAR NOURREDINE B.

Clap de fin officiel, ce dimanche, pour la campagne électorale des élections législatives fixées au 2 juillet 2026.

Quid d'une version 2026 ?

Tout-ou-presque- aura été fait, planifié et dit pour la tenue et l'organisation d'un challenge politique nationale et une échéance cruciale de haute importance.

Et si le très controversé article 200 avait provoqué quelque tumulte, la campagne a fini par se dérouler dans une sérénité totale et un calme exemplaire pour toute joute démocratique. Ainsi et trois semaines durant, candidats indépendants et partis politiques se sont livrés, après un début de campagne en dilettante, à des joutes oratoires, ou postées sur les réseaux sociaux pour étaler et convaincre de leurs programmes, soumis pour validations à leurs potentiels électeurs.

Sur ce plan, et synthétisés, ces programmes reposaient, en se rejoignant au final, sur deux axes essentiels ; à savoir le renforcement du front social et du pouvoir d'achat du citoyen. Au fur et à mesure de l'avancée de la campagne, les débats gagnaient en intensité, notamment durant les meetings et lors des activités de proximité qui constituent toujours l'indicateur le plus fiable de la popularité du candidat.

Et pour tout le monde, il s'agissait de la meilleure opportunité pour arriver à consolider les fondements démocratiques de l'Algérie.

A présent la machine du 2 juillet peut être lancée à grande envergure, après le début, hier samedi, du vote de la communauté nationale établie à l'étranger.

Dans cette optique, l'ANIE a verrouillé le jeu, en interdisant de publier ou de diffuser sous quelque forme que ce soit, des sondages et des enquêtes sur les intentions de vote des électeurs. Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur ayant pris à sa charge, cette fois, le côté logistique, le dispositif organisationnel s'annonce rigoureux et à même de garantir le bon déroulement de cette opération qui se poursuivra jusqu'à jeudi.

En tout état de cause, il s'agit là d'un autre challenge à remporter dans la voie de la construction d'une Algérie institutionnelle forte, loin des sentiers battus et des procédures suspicieuses. Cela d'autant que cette présente cuvée des législatives se caractérise par des profils jeunes et compétents.

LE GOUVERNEMENT DRESSE LE BILAN D'UNE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DE SA STRATÉGIE NATIONALE

Lutte contre la drogue : bataille sur tous les fronts

Un an après le lancement de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et les psychotropes (2025-2029), le gouvernement a dressé un premier bilan de sa mise en œuvre à l'occasion de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues.

PAR NASSIM TERKI

Un an après le lancement de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et les psychotropes (2025-2029), les pouvoirs publics ont profité de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues pour dresser un premier bilan de sa mise en œuvre et réaffirmer leur détermination à faire face à un phénomène considéré comme une menace pour la santé publique, la sécurité nationale et le développement du pays. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, la cérémonie organisée sous le haut patronage du chef de l'État. Placée sous le slogan « Une année après le lancement de la Stratégie nationale, ensemble nous relevons le défi », cette rencontre a réuni des membres du gouvernement, des responsables d'institutions nationales chargées de la prévention et de la lutte contre les drogues, des représentants des services de sécurité et des autorités judiciaires, ainsi que des acteurs de la société civile engagés dans les actions de sensibilisation. Cette journée internationale a servi de cadre à l'évaluation de la

première année d'application de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et les psychotropes 2025-2029. Les participants ont examiné les progrès réalisés depuis son lancement et les résultats obtenus dans la concrétisation des objectifs fixés par les pouvoirs publics. À cette occasion, le rapport d'étape consacré à la mise en œuvre de cette stratégie a été remis au ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema. Le document présente le bilan des réalisations accomplies durant la première année d'exécution de la stratégie et formule plusieurs recommandations destinées à renforcer l'efficacité des interventions nationales dans les domaines de la prévention, de la prise en charge et de la lutte contre les trafics de drogues et de substances psychotropes. Prenant la parole, le Premier ministre a souligné que la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues constitue un rendez-vous à la fois national et international appelant à une mobilisation collective face à un fléau dont les conséquences dépassent désormais le seul domaine de la santé publique. Selon lui, le trafic et la consommation de drogues constituent une menace pour la sécurité des États, la cohésion des sociétés ainsi que les fondements du

développement durable. « La drogue ronge les esprits, consume les énergies et menace le capital humain sur lequel les nations fondent leurs espoirs de progrès et de prospérité », a-t-il déclaré, estimant que la lutte contre ce phénomène représente à la fois un devoir national et un enjeu civilisationnel nécessitant la mobilisation de toutes les institutions et la coordination de l'ensemble des acteurs concernés. Le Premier ministre a également affirmé que cette première année de mise en œuvre de la Stratégie nationale confirme le choix de l'État algérien d'adopter une approche globale et multidimensionnelle. Celle-ci repose sur une coordination étroite entre les différents secteurs et institutions, un diagnostic précis du phénomène, ainsi que des actions visant à traiter les causes de la propagation des drogues, à assécher leurs sources d'approvisionnement et à renforcer les dispositifs de prévention, de prise en charge et de répression. Il a rappelé que cette démarche s'inscrit dans le prolongement des orientations du président de la République visant à consolider le dispositif national de lutte contre la drogue et les psychotropes. Il a notamment évoqué la révision de l'arsenal législatif engagée afin de moderniser le cadre juridi-



que, de l'adapter à l'évolution des méthodes utilisées par les réseaux criminels et de renforcer l'efficacité des mécanismes de lutte, conformément aux priorités nationales ainsi qu'aux engagements régionaux et internationaux de l'Algérie. La cérémonie s'est achevée par une distinction honorifique décernée aux services de sécurité ayant réalisé les opérations qualitatives les plus importantes dans la lutte contre le trafic de drogues. Cette reconnaissance est venue saluer leurs efforts dans le démantèlement des réseaux criminels,

la protection de la société et la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays. À travers cette rencontre, les autorités ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie nationale 2025-2029, en misant sur une action coordonnée entre les institutions de l'État, les services de sécurité, la justice et la société civile afin de renforcer la prévention et d'améliorer l'efficacité de la lutte contre un phénomène aux répercussions sanitaires, sociales, économiques et sécuritaires. ■

Les forces de sécurité à l'honneur

À l'issue de la cérémonie organisée, hier, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger à l'occasion de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a rendu hommage aux services de sécurité qui se sont distingués par les opérations qualitatives les plus marquantes dans la lutte contre le

trafic de drogues. Le représentant du Commandement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Khenfoussi Laala, a été distingué pour la meilleure opération qualitative du ministère de la Défense nationale (MDN). Le contrôleur de police Aknouché Madjid a, quant à lui, reçu la distinction décernée à la Direction générale de la Sûreté

nationale (DGSN), tandis que l'officier des brigades douanières Chouiref Abdelouahab a été honoré au nom de la Direction générale des Douanes. La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, de la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, de membres du gouvernement, de responsables de plusieurs

institutions nationales ainsi que d'acteurs de la société civile. À cette occasion, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Tarek Kour, a remis au ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema, le rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et les psychotropes. La

cérémonie a également été marquée par la projection d'un documentaire retraçant les principales opérations menées dans le cadre de cette stratégie depuis son lancement, ainsi que par l'émission d'une série de timbres-poste commémoratifs dédiés à la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues. **R. N.**

57^E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

L'ANP dévoile ses dernières innovations

La 57^e édition de la Foire internationale d'Alger a offert une nouvelle vitrine aux réalisations de l'industrie militaire. Véhicules, drones, équipements médicaux mobiles, armements et solutions technologiques : les unités de production relevant du ministère de la Défense nationale ont exposé un savoir-faire en constante évolution, reflet de la montée en puissance de la base industrielle nationale. Le stand du ministère de la Défense nationale a d'ailleurs constitué l'une des étapes majeures de la visite inaugurale du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. À cette occasion, le chef de l'État a salué les performances de l'industrie militaire, estimant que l'ANP constitue véritablement « la locomotive de l'industrie mécanique du pays ». Depuis le pavillon consacré à l'industrie mécanique militaire, le président de la République a également fixé un nouvel objectif stratégique : parvenir, d'ici à 2028, à produire un moteur et une boîte de vitesses entièrement conçus et fabriqués en

Algérie. Il a, dans le même temps, insisté sur la nécessité d'intégrer les start-up nationales à cette dynamique, notamment à travers la sous-traitance, afin d'accélérer la concrétisation du projet d'une voiture algérienne équipée d'un moteur algérien. Cette orientation trouve déjà une traduction concrète dans les réalisations des entreprises relevant du ministère de la Défense nationale. À l'occasion de cette 57^e édition de la FIA, l'Entreprise de développement de l'industrie automobile a présenté plusieurs nouveautés, dont une clinique mobile de chirurgie dentaire développée à 100 % en Algérie selon des normes techniques modernes. Destinée à rapprocher les soins des citoyens, notamment dans les régions éloignées, cette unité mobile offre des prestations de santé de haute qualité. Elle comprend une salle d'attente ainsi qu'une salle de soins entièrement équipée des instruments et équipements médicaux nécessaires, conformément aux explications fournies par les responsa-

bles de l'entreprise. La même entreprise a également dévoilé les nouvelles versions de ses camions industriels, les modèles 66 K et 120 K, désormais équipés d'un nouveau moteur offrant de meilleures performances et destinés à répondre aux besoins de plusieurs secteurs de l'économie nationale. La participation du ministère de la Défense nationale à cette édition de la FIA a mobilisé une vingtaine d'unités de production relevant du commandement des Forces aériennes, des Forces navales, du département Emploi-Préparation de l'état-major de l'ANP, de la Direction centrale du matériel, de la Direction des fabrications militaires, ainsi que de l'Institut national de cartographie et de télédétection. Selon le service de communication du ministère de la Défense nationale, cette participation vise à mettre en valeur les efforts consentis pour développer une base industrielle nationale solide, performante et durable, à travers la présentation des réalisations des différentes unités de production de

l'ANP. Comme lors des éditions précédentes, les drones conçus et fabriqués localement par l'Entreprise de développement et de production des systèmes de technologies avancées (EDPSTA) ont suscité un vif intérêt auprès des visiteurs. Le drone « Aurès-700 » a particulièrement retenu l'attention. Destiné à des missions multiples, il peut être utilisé pour la surveillance, la reconnaissance aérienne, la géolocalisation de cibles ainsi que les relevés topographiques. L'entreprise a également présenté un drone hexacoptère actuellement en phase de préparation, d'évaluation et d'homologation. Ce futur appareil sera appelé à intervenir aussi bien dans des missions militaires que dans les secteurs de l'agriculture et de la santé. Autre acteur présent, l'Entreprise des constructions mécaniques de Khenchela (5^e Région militaire) a exposé plusieurs nouveaux produits d'armement léger de fabrication nationale, notamment un pistolet-mitrailleur de calibre 7,62 mm, une mitrailleuse de même calibre

ainsi qu'un pistolet-mitrailleur de type Parabellum. À travers cette présence remarquable, le ministère de la Défense nationale a confirmé les progrès accomplis ces dernières années dans le développement d'une industrie militaire nationale couvrant des domaines aussi variés que les véhicules industriels, les drones, les équipements spécialisés et l'armement. Si ces produits répondent en priorité aux besoins des forces armées, nombre d'entre eux trouvent également des applications au profit de secteurs civils tels que la santé, l'agriculture, les travaux publics ou encore la cartographie. En s'appuyant sur une politique de montée en intégration nationale, de maîtrise technologique et d'innovation, l'industrie militaire entend poursuivre son rôle de moteur de l'industrialisation du pays. Une ambition que le président de la République a lui-même résumée en qualifiant l'ANP de « locomotive de l'industrie mécanique », appelée à entraîner avec elle l'ensemble du tissu industriel national. **Y. R.**

SERVICES DE LIVRAISON À DOMICILE

Un moteur de croissance pour l'industrie de la moto

L'essor du e-commerce a donné naissance à de nouveaux métiers, dont les services de livraison à domicile. En effet, tout achat en ligne implique l'acheminement de la marchandise. C'est dans cette dynamique que s'est développée la livraison, qu'elle soit effectuée en deux-roues ou par véhicule lourd. Cette nouvelle activité a fortement stimulé l'industrie du motorcycle. De nombreux constructeurs conçoivent désormais des modèles spécifiquement adaptés aux exigences de ce secteur en pleine expansion.

PAR MERIEM KACI

L'industrie de la moto progresse à grands pas. Les opérateurs nationaux, présents à la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) ont fortement dynamisé le secteur des deux-roues en l'alignant sur les grandes tendances mondiales et nationales, notamment les services de livraison à domicile. Ce nouveau métier est devenu au fil du temps, « un véritable moteur de croissance pour l'industrie nationale de la moto.

« Grâce à l'essor du e-commerce, les motos de livraison occupent une place considérable dans nos ventes. Nous avons ainsi réussi à couvrir l'ensemble du marché national avec notre gamme de scooters de livraison », dit à l'Express, le responsable de marketing de VMS, spécialisée dans la construction des motocycles. Ce dernier explique que VMS propose des modèles monoplaces spécifiquement conçus pour la livraison, équipés d'un top-case à l'arrière et d'autres modèles biplaces, sur lesquels le propriétaire peut ajouter un caisson amovible, lui permettant ainsi d'utiliser le véhicule pour ses déplacements personnels. Ce constructeur, ajoute notre interlocuteur, a développé des concepts de scooters spécialement adaptés au marché algérien. « Ils sont à la fois très économiques en carburant et conformes aux standards internationaux », a-t-il renchérit.

Idem pour Algerian Ham Motors ; représentant de la marque taïwanaise Sym (Sanyang Motor). A en croire son responsable de la commu-

nication, Djelid Mohamed, le constructeur dispose d'une gamme de modèles parfaitement adaptés aux services de la livraison, à l'image de Tonik, Ham qq, ou encore Xspro 125. De plus, ajoute M. Djelid, un nouveau modèle conçu spécifiquement pour cette activité « entrera bientôt en production ». Ce dernier fait savoir que Algerian Ham Motors a conclu un partenariat avec Jemmy industry implanté à Oued Alleug (Blida) spécialisé dans la fabrication de kiosques fixes et mobiles pour créer un modèle adapté à la livraison. Jemmy industry, explique M. Djelid se chargera de la confection de remorques qui seront montées sur ce modèle destiné aux porteurs de projets de micro-entreprise.

De son côté, Aymen Foughali, ingénieur en mécanique chez l'entreprise publique Cycma (Entreprise publique économique des cycles, motorcycle et application), voit dans la conception de vélos de livraison un moyen de maximiser les profits pour le livreur. « Un vélo de livraison permettra de s'affranchir totalement des frais de carburant », a-t-il confié.

Des sous-traitants nationaux pour augmenter le taux d'intégration

Les opérateurs s'ouvrent davantage sur les sous-traitants nationaux, et ce, conformément aux orientations du gouvernement pour la promotion de l'industrie locale. « Algerian Ham Motors » a atteint des taux d'intégration allant de 30 %, à 38 % et 50 % pour certains modèles. Ce constructeur obtient désormais des systèmes



de freins de refroidissement ou encore les filtres d'air et d'huile, de sous-traitants algériens. M. Djelid fait savoir de cette entreprise va travailler avec les unités industrielles du ministère de la Défense nationale, « pour lancer la production locale de moteurs et de certaines pièces plastiques, en plus des peintures spéciales.

Cycma envisage également d'accroître ses capacités de production. Cet opérateur a conclu un partenariat avec le constructeur chinois QJ Motor, afin de lancer « dès le mois d'octobre » la production d'un scooter de 150cc. Cycma prévoit la production de 5 000 unités au cours de la pre-

mière année, et d'en arriver à 32 000 dans les quatre ans qui suivent.

« Ce marché est porteur. La demande est très importante », poursuit M. Djelid. Cette dynamique est également stimulée par l'engouement des particuliers pour les deux-roues. Ces derniers remplacent de plus en plus la voiture, notamment dans les grandes villes réputées pour leurs embouteillages », estime M. Djelid qui précise que « Algerian Ham Motors » implanté à Ain azal (Sétif) a une capacité de production de 200 motos par jour.

Outre de répondre aux besoins du marché national, ces derniers envisagent de se lancer dans l'exporta-

tion vers l'Afrique. Pour Algerian Ham Motors, la première opération d'exportation devrait être entamée en octobre prochain vers la Mauritanie, le Tchad et la Tunisie.

De son côté, VMS a réussi à commercialiser plus de 85 000 motos en 2025. En 2026, le constructeur ambitionne d'en écouler plus de 120 000 à l'échelle nationale, précisant que la grande partie de leurs produits est constituée de scooters.

Dans cette industrie, « il des concurrents et partenaires, non pas d'ennemis », disent à l'unanimité nos interlocuteurs. Et c'est particulièrement cette émulation qui les incite à avancer et améliorer leurs offres. ■

Examens professionnels Ouverture de la plateforme de téléchargement des convocations

La plateforme électronique nationale dédiée au téléchargement des convocations aux examens professionnels a été ouverte hier, a annoncé, vendredi dans un communiqué ministère de l'Education nationale.

« Le ministère informe l'ensemble des candidats concernés par les examens professionnels (session juillet 2026), prévus le samedi 11 juillet, que la plateforme numérique dédiée aux examens professionnels sera ouverte afin de leur permettre de télécharger leurs convocations pour les épreuves écrites », lit-on dans le communiqué du ministère. A ce titre, le ministère a invité l'ensemble des candidats à accéder à la plateforme numérique afin de télécharger leurs convocations via le lien : « <https://mowadaf.education.dz> », tout en leur souhaitant plein succès aux examens.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Le MDN détruit plus de 16,5 tonnes de kif à Chlef

Le ministère de la Défense nationale a procédé à Chlef à la 5e opération nationale de destruction de drogues, portant sur plus de 16,5 tonnes de kif traité.

La 5e opération nationale de destruction de stupéfiants et de substances psychotropes, saisies par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes, a été organisée vendredi matin à Chlef, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Une saisie estimée à plus de 50,4 milliards de dinars

Cette opération nationale de destruction de stupéfiants et de substances psychotropes a été organisée, vendredi à Chlef en 1ère Région militaire, et ce en présence des autorités civiles, judiciaires et sécuritaires lo-

cales et régionales où il a été procédé à la collecte et la destruction de l'ensemble des drogues saisies par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes, précise la même source. Elle a été opérée « en application des dispositions relatives à l'incinération et à la destruction de divers types de drogues, et à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue qui coïncide avec le 26 juin de chaque année. »

« Cette cinquième opération nationale a été supervisée par la Commission nationale chargée de la destruction des drogues et des psychotropes, sous la présidence du Procureur général près la Cour de Chlef », ajoute le communiqué.

Le MDN précise qu'au cours de cette opération qui s'est déroulée dans des conditions organisationnelles rigoureuses, avec la mise en

œuvre de tous les moyens matériels et humains nécessaires à son succès, 16.575 kilogrammes et 693 grammes de kif traité, 1.000 kilogrammes et 322 grammes de drogues dures (cocaïne et héroïne), ainsi que 25.138.473 comprimés psychotropes et 262 kilogrammes de poudre psychotrope ont été détruits ». L'estimation financière globale des quantités de drogues saisies est équivalente à 50.403.415.400,00 DA.

Des quantités record de drogues et de psychotropes détruites

Toutes les quantités saisies au niveau des centres de collecte ont été rassemblées, pesées et inventoriées, jeudi, par les services de la police judiciaire représentés par les autorités judiciaires, la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale, avant d'être

acheminées sous escorte vers les usines concernées par l'opération d'incinération et de destruction, où les scellés ont été ouverts et les saisies inventoriées, pour entamer ensuite le processus de destruction de ces drogues, conformément aux techniques et normes légales, et dans le respect des mesures de sécurité et de protection de l'environnement.

La 5e opération nationale de destruction de stupéfiants et de substances psychotropes « dénote de l'efficacité de la stratégie nationale de lutte contre ce phénomène et des efforts considérables déployés par les unités de l'Armée nationale populaire et les différents services de sécurité pour faire face à ce fléau dangereux qui menace notre société, notre sécurité nationale et notre économie, et pour contrecarrer toutes les tentatives visant à inonder notre pays de ces substances toxiques ». ■

RÉGULARISATION FISCALE VOLONTAIRE

La DGI poursuit sa campagne de sensibilisation

La Direction générale des Impôts (DGI) poursuit ses vastes campagnes de sensibilisation à travers l'ensemble des wilayas, ciblant les commerçants, les entreprises et les citoyens. Cette initiative vise à promouvoir les mesures exceptionnelles de régularisation fiscale volontaire et d'assainissement des dettes introduites par la Loi de finances 2026.



FATIHA A.

Les campagnes de sensibilisation se poursuivent afin d'expliquer aussi les mesures de régularisation fiscale et d'accompagner les personnes souhaitant en bénéficier.

«Dans le cadre de sa politique de communication et de son engagement à renforcer les mécanismes d'aide aux contribuables, la Direction générale des impôts (DGI) poursuit ses visites de terrain à travers le pays. Ces campagnes ciblent les entreprises et les professions libérales, avec pour objectif d'aller à la rencontre des contribuables et de leur fournir des informations précises sur les mesures exceptionnelles introduites par la loi de finances 2026», indique un communiqué de la DGI. Ces visites de terrain visent à simplifier les dispositions des articles 93 et 122 de la loi de finances 2026 et à clarifier les procédures simplifiées permettant de bénéficier des

avantages offerts par le programme de régularisation fiscale, ainsi que les procédures d'annulation et de règlement des dettes fiscales. Cette présence sur le terrain témoigne de l'engagement de l'administration fiscale à apporter le soutien nécessaire aux citoyens et aux contribuables, et à les aider à régulariser leur situation afin de garantir un climat d'investissement stable et sûr.

Ces opérations de communication et de terrain s'articulent autour de plusieurs axes. Il s'agit d'abord de la conformité fiscale volontaire (Articles 93 et 122). Ces mesures permettent aux personnes physiques et morales de régulariser leur situation en payant un impôt unique libératoire fixé à 8% en un seul versement. Les contribuables bénéficient ainsi de l'annulation des pénalités de retard et des amendes fiscales, avec pour date limite fixée au 31 décembre 2026. Journées portes ouvertes. Des équipes spécialisées sillonnent les marchés, les centres commerciaux et organisent des rencontres avec les instances locales et les associations de conseillers fiscaux pour expliquer les démarches. La DGI a intensifié son

utilisation des canaux numériques en envoyant des messages textes aux citoyens pour les informer des facilitations et les inviter à se rapprocher des recettes des impôts.

Notons que les campagnes de sensibilisation menées par la Direction Générale des Impôts (DGI) sont essentielles pour promouvoir le civisme fiscal, encourager la conformité volontaire et favoriser l'intégration des opérateurs économiques dans la sphère formelle. Elles permettent d'expliquer concrètement aux citoyens et aux entreprises les nouveautés introduites par les lois de finances successives (comme les mesures exceptionnelles de régularisation et d'apurement des dettes). L'organisation de journées portes ouvertes et de rencontres directes dans les différentes wilayas aide à briser l'image d'une administration purement répressive pour instaurer un véritable dialogue fiscal. Ces campagnes informent les contribuables sur l'utilisation des plateformes numériques mises en place pour faciliter et sécuriser les démarches administratives à distance

ACCÈS DES MICRO-ENTREPRISES AUX MARCHÉS INTERNATIONAUX

La NESDA signe une convention de partenariat avec l'ANEXAL

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a signé une convention-cadre de partenariat et de coopération avec l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), afin de renforcer l'accès des micro-entreprises algériennes aux marchés internationaux, indique un communiqué de l'Agence, selon l'APS.

La convention dont la cérémonie de signature s'est déroulée, mercredi, en marge de la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), a été cosignée par le directeur général de la NESDA, Bilal Achacha et le président de l'ANEXAL, Tarek Boulmerka, précise le communiqué.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national d'exportation qui vise à habiliter et à accompagner les micro-entreprises algériennes à potentiel d'exportation, et à faciliter leur accès aux marchés internationaux, afin de

contribuer à l'élargissement de la base des exportateurs et à la promotion des exportations hors-hydrocarbures, ajoute le communiqué. Ce partenariat stratégique tend aussi à renforcer les capacités des chefs de micro-entreprises dans les domaines de l'export et du commerce international, à travers les programmes de formation et d'habilitation, l'accompagnement spécialisé, ainsi que l'échange des expertises et des informations relatives aux marchés extérieurs, outre l'appui à la transformation numérique et l'encouragement de l'utilisation du e-commerce en tant qu'outil pour renforcer la présence des produits et des services algériens à l'international.

La convention permettra d'accompagner les micro-entreprises pour obtenir les certificats de qualité et de conformité et de soutenir leur participation aux foires et salons économiques et commerciaux au niveau national et à l'étranger, mais aussi de les connecter aux

partenaires économiques et aux importateurs aux niveaux régional et international.

L'initiative traduit l'engagement de l'agence à soutenir et à développer l'entrepreneuriat, «en continuant à accompagner les micro-entreprises et en leur permettant d'acquérir le savoir-faire et les mécanismes nécessaires à l'ouverture aux marchés étrangers, en phase avec les orientations nationales visant à diversifier l'économie nationale et à renforcer les exportations hors hydrocarbures». Il s'agit également «d'un pas qualitatif» vers l'instauration d'un système national intégré pour soutenir l'exportation au sein des micro-entreprises et préparer une nouvelle génération d'exportateurs algériens, capables de concurrencer sur les marchés internationaux, et partant contribuer à la création de richesses et d'emplois, et au renforcement d'un développement économique durable, conclut le document.

R.E.

FIA

Signature d'un accord pour l'exportation de produits électroniques vers le Rwanda et la Tanzanie

Le groupe «Condor» et ses partenaires au Rwanda et en Tanzanie ont signé un accord à Alger, en vue de l'exportation vers ces deux pays de produits électroniques et électroménagers fabriqués par le groupe algérien, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, selon l'APS. La cérémonie de signature s'est déroulée mercredi au Palais des expositions des Pins-Maritimes, sous la supervision du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et ce dans le cadre de la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA). Cet accord s'inscrit dans le cadre de «la stratégie nationale visant à élargir le déploiement des produits algériens sur le continent africain, tout en tirant profit des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), à même de contribuer au renforcement des échanges commerciaux et d'augmenter la valeur des exportations algériennes», précise le communiqué. L'accord prévoit un accompagnement de l'opération d'exportation et de commercialisation par un programme de formation de techniciens spécialisés dans les services après-vente, ainsi que dans la maintenance et la réparation des appareils au niveau de l'Académie «Condor», à même de garantir des services techniques qualifiés sur les marchés ciblés et de renforcer la confiance des consommateurs africains dans le produit algérien. Dans une déclaration à la presse à cette occasion, M. Rezig a affirmé que cet accord constitue «un nouveau pas qui reflète la présence croissante du produit algérien sur les marchés africains».

Il a ajouté que de «telles initiatives traduisent la dynamique que connaissent les exportations algériennes hors hydrocarbures et reflètent la capacité des entreprises algériennes à concurrencer et à se positionner sur les marchés extérieurs», conclut le communiqué.

R.E.

COMMERCE EXTÉRIEUR
Renforcement de la coopération avec des opérateurs saoudiens

Des cadres du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations ont reçu une délégation d'hommes d'affaires saoudiens, en marge de leur participation à la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue mercredi entre des cadres du ministère et la délégation saoudienne, conduite par le président du Conseil d'affaires saoudo-algérien, a constitué une opportunité pour passer en revue l'état et les perspectives de la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer le partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays et d'encourager les investissements mutuels, notamment dans les secteurs prioritaires offrant des opportunités prometteuses de coopération. Les deux parties ont également souligné l'importance «d'intensifier les rencontres entre les hommes d'affaires et les entreprises économiques algériennes et saoudiennes, en vue de contribuer à l'établissement de partenariats fructueux et de développer les échanges commerciaux, concrétisant ainsi la volonté commune des deux pays de hisser leurs relations économiques à de plus hauts niveaux», selon la même source.

R.E.

AFIN DE PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT

La CACI multiplie les accords avec ses homologues internationales

La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) multiplie les accords avec ses homologues internationales pour promouvoir l'investissement, encourager la coproduction et le transfert de technologies, et faciliter l'accès des entreprises nationales aux marchés étrangers.

FATIHA A.

«Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie CACI, M. Tayeb Chebab, reçu, au siège de la Chambre, M. Amir Jatić, président du Conseil stratégique bosnien de coopération et de développement (SBO), accompagné de son secrétaire général, M. Ahmed Delibašić, et M. Ervin Hažić, directeur d'Energoinvest Sarajevo en Algérie», indique un communiqué de la CACI qui poursuit : «Le président de la CACI était accompagné de M. Youssef Zeghba, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Mezghana (wilaya d'Alger), et M. Rabah Charef, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Sahel (wilaya de Boumerdès)».

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une mission de travail effectuée par la délégation bosniaque en Algérie, en marge de sa participation à la 57e Foire internationale d'Alger. La réunion a permis d'explorer les moyens de renforcer la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la Bosnie-Herzégovine, d'examiner les opportunités de partenariat et d'investissement dans divers secteurs d'intérêt commun et de discuter des mécanismes de soutien à la communication entre les milieux d'affaires des deux pays, contribuant ainsi au développement des relations économiques bilatérales et à l'augmentation du volume des échanges.

Par ailleurs, le président de la CACI a reçu M. Vassili



Potemkine, vice-gouverneur de l'oblast de Tomsk (Fédération de Russie), et M. Evgueni Korobov, président de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'oblast de Tomsk, ont participé à la réunion.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une mission de travail effectuée par la délégation russe en Algérie, en marge de la 57e Foire internationale d'Alger.

La réunion a porté sur les moyens de renforcer les

relations économiques et commerciales avec l'oblast de Tomsk, ainsi que sur la coordination de la recherche scientifique et l'échange d'expertise, notamment dans les domaines des technologies spatiales, de l'électronique, de la chimie et de la pharmacie.

Au cours de la réunion, le président de la CACI s'est félicité de l'intérêt croissant des étudiants algériens pour les établissements d'enseignement supérieur russes, compte tenu de leur excellente réputation académique dans de nombreuses disciplines. Le président de la CACI a souligné la nécessité de promouvoir la coopération dans le secteur agricole, compte tenu des atouts complémentaires des deux pays, notamment les possibilités offertes par la diversité climatique pour développer la coopération agricole, ce qui contribue à renforcer le commerce et les investissements agricoles, en particulier dans le cadre de la mise à profit des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Les récents axes de cette dynamique internationale incluent la signature d'un memorandum d'entente avec les chambres de commerce britanniques pour dynamiser les échanges bilatéraux et organiser des salons conjoints, l'organisation de missions d'exportation (notamment en Mauritanie) et de participation aux salons internationaux (comme en Afrique du Sud) pour valoriser les produits algériens et la prospection de partenariats techniques et industriels, à l'image des discussions avec l'Ukraine dans l'agroalimentaire et la filière laitière.

L'investissement en Algérie au centre d'une rencontre avec la communauté nationale en Suisse

Des responsables algériens ont souligné, lors d'une conférence économique, organisée par le Consulat général d'Algérie à Genève (Suisse), en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), que d'Algérie offre aujourd'hui des opportunités d'investissement prometteuses, à la faveur des réformes économiques visant à améliorer le climat des affaires et à renforcer l'attractivité de l'investissement, invitant les membres de la communauté nationale établie à l'étranger à contribuer à la dynamique de développement dans le pays, selon l'APS. Organisée mercredi soir à Genève, sous le slogan «Investir en Algérie: opportunités et perspectives», cette conférence a réuni plus de 250 participants parmi les membres de la communauté nationale établie en Suisse, notamment des compétences et des hommes d'affaires intéressés par l'investissement. La rencontre s'est déroulée avec la participation du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, et en présence du directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache. Dans une allo-

cution prononcée par visioconférence, M. Chaib a mis en avant la dynamique économique que connaît l'Algérie, grâce aux réformes structurelles engagées par les pouvoirs publics en vue d'améliorer le climat des affaires, soulignant l'importance de la contribution des membres de la diaspora à la concrétisation de projets d'investissement qualitatifs à forte valeur ajoutée. Pour sa part, le Consul général d'Algérie à Genève, Reda Boulassel, a assuré que la communauté nationale en Suisse représente une force économique et un capital humain important, mettant en exergue l'engagement des services consulaires à renforcer les ponts de communication entre les membres de la diaspora et les instances économiques algériennes, afin de valoriser leurs compétences et expertises, et de les encourager à investir en Algérie et à contribuer au développement national. Lors de cette conférence, le directeur général de l'AAPI a présenté le climat des affaires attractif en Algérie, et le cadre juridique régissant l'investissement, notamment les facilités, garanties et incitations accordées aux investisseurs nationaux et

étrangers. M. Rekkache a également mis en avant le rôle de l'Agence et de ses guichets uniques dans l'accompagnement des investisseurs et des porteurs de projets, notamment les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, à travers la simplification des procédures administratives et la facilitation de la concrétisation des projets d'investissement dans les différents secteurs économiques. Cette rencontre a été l'occasion de présenter les potentialités économiques dont dispose l'Algérie, ainsi que les opportunités d'investissement offertes dans plusieurs secteurs, à même de renforcer la contribution de la communauté nationale à l'étranger à la dynamique économique et au développement du pays. La conférence a connu une large interaction des participants, qui ont manifesté leur intérêt pour le lancement de projets d'investissement dans divers domaines, dans le cadre des efforts visant à consolider les liens avec les compétences algériennes résidant à l'étranger, à les encourager à investir, à contribuer à la création de richesses et d'emplois, et à soutenir le développement économique national. R.E.

SOUTIEN À L'INNOVATION ET À L'ENTREPRENEURIAT

M. Ouadah présente en Chine l'expérience algérienne

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a présenté l'expérience algérienne dans le soutien à l'entrepreneuriat, la promotion de l'innovation et l'encouragement de l'intégration des jeunes dans l'économie de la connaissance, et ce, lors de sa participation aux travaux de la Réunion annuelle des «Nouveaux Champions 2026» du Forum économique mondial, tenue dans la ville de Dalian (Chine), indique un communiqué du ministère, selon l'APS. L'expérience algérienne a été présentée lors de la participation de M. Ouadah à une session de haut niveau intitulée «Les emplois du prochain milliard», consacrée aux défis et opportunités liés à l'entrée d'un à deux milliards de jeunes sur le marché mondial du travail au cours de la prochaine décennie, à la lumière de prévisions annonçant un nombre limité d'emplois disponibles par rapport à la demande croissante. Au

cours de cette session, M. Ouadah a donné un plaidoyer qui s'appuie sur l'expérience algérienne et les réalisations accomplies en matière de soutien à l'entrepreneuriat, de promotion de l'innovation et d'accompagnement des start-up, ainsi que sur les efforts visant à permettre aux jeunes d'intégrer l'économie de la connaissance. Les participants à cette session ont affirmé que les techniques de l'intelligence artificielle, malgré leur importance, ne suffisent pas, à elles seules, à créer des emplois à l'avenir, insistant sur le rôle pivot des entrepreneurs dans l'exploitation de ces techniques pour développer des solutions innovantes et des projets productifs. Ils ont également souligné la nécessité de remédier au déficit de financement des micro-entreprises et des start-up et de simplifier les procédures administratives, afin de faciliter la création d'entreprises et le lancement de nouveaux projets. Les débats ont également porté sur les préoccupations liées à l'impact des technologies modernes sur les emplois traditionnels et les systèmes de protection sociale. Les participants ont conclu que la réussite de la croissance à l'ère de l'intelligence artificielle ne saurait être évaluée uniquement à l'aune des indicateurs de performance financière, mais également à la capacité à améliorer le bien-être social, à élargir les possibilités de participation et à garantir l'égalité des chances pour les générations futures. À l'issue de la séance, les intervenants ont souligné la nécessité d'opérer un changement dans les modes de pensée économiques, en allant vers une création de valeur génératrice de bénéfices durables et inclusifs, contribuant à la création d'emplois et au renforcement du développement économique et social. Ils ont aussi appelé à l'adoption d'une approche à long terme favorisant l'investissement dans l'innovation au service des objectifs de développement. R.E.

Le ministre de l'Équipement et des Infrastructures de la République du Niger, M. Salissou Mahaman Salissou, a effectué, mercredi à Alger, une visite de terrain dans plusieurs infrastructures et organismes relevant du secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base en Algérie, au cours de laquelle l'importance du renforcement de la coopération et de l'échange d'expertises entre les deux pays dans les domaines de la réalisation et du suivi des projets d'infrastructures a été mise en exergue, indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, selon l'APS. Accompagné d'une délégation de son pays et de cadres du secteur, le ministre a entamé son programme par une visite du projet de voie express reliant le stade olympique du 5-Juillet à Khraicia, au niveau de la deuxième rocade d'Alger, où il a reçu des explications techniques sur les différentes phases de réalisation du projet, ainsi que sur les mécanismes de gestion et de suivi mis en œuvre dans la concrétisation des grands projets d'infrastructures. Cette halte a constitué une opportunité d'échange d'expériences et d'expertises entre les deux parties dans les domaines des études, de la réalisation et du génie civil, tout en mettant en valeur les capacités nationales algériennes dans la réalisation des projets de travaux publics. La délégation nigérienne s'est également rendue au siège de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), en compagnie du secrétaire général du Comité de liaison de la Route transsaharienne (CLRT), M. Mohamed Ould Mohamedi, ainsi que de cadres des ministères des deux pays. Au cours de cette visite, la délégation a suivi une présentation sur les missions et activités du CLRT dans les domaines du contrôle technique, de l'expertise en ingénierie et de l'accompagnement des projets d'infrastructures, ainsi que sur son rôle dans la garantie de la qualité des ouvrages et de leur conformité aux normes techniques en vigueur. À cette occasion, les deux parties ont échangé les vues sur les voies à même de développer la coopération et le partenariat dans les domaines techniques et de l'ingénierie, de façon à contribuer au renforcement des capacités techniques, et des mécanismes de contrôle et d'accompagnement en ingénierie. La délégation nigérienne a achevé le programme de la deuxième journée de sa visite en se rendant à la Foire internationale d'Alger (FIA), en compagnie du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djel-laoui, et de la délégation l'accompagnant, où elle a sillonné les stands des entreprises nationales activant dans le secteur et s'est enquis des expertises algériennes dans le domaine de la réalisation et du développement des infrastructures. La délégation a également visité le stand de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), où des présentations lui ont été faites sur le programme de développement du réseau ferroviaire national, les projets en cours de réalisation, outre ceux dont le lancement est prévu, notamment le projet de la ligne ferroviaire Nord-Sud dans ses différents tronçons. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des conventions et programmes de coopération issus de la 2e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne, tenue les 23 et 24 mars 2026 dans la capitale nigérienne, Niamey. R.E.

Algérie/Niger

Renforcement de la coopération dans le domaine des infrastructures

Le ministre de l'Équipement et des Infrastructures de la République du Niger, M. Salissou Mahaman Salissou, a effectué, mercredi à Alger, une visite de terrain dans plusieurs infrastructures et organismes relevant du secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base en Algérie, au cours de laquelle l'importance du renforcement de la coopération et de l'échange d'expertises entre les deux pays dans les domaines de la réalisation et du suivi des projets d'infrastructures a été mise en exergue, indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, selon l'APS. Accompagné d'une délégation de son pays et de cadres du secteur, le ministre a entamé son programme par une visite du projet de voie express reliant le stade olympique du 5-Juillet à Khraicia, au niveau de la deuxième rocade d'Alger, où il a reçu des explications techniques sur les différentes phases de réalisation du projet, ainsi que sur les mécanismes de gestion et de suivi mis en œuvre dans la concrétisation des grands projets d'infrastructures. Cette halte a constitué une opportunité d'échange d'expériences et d'expertises entre les deux parties dans les domaines des études, de la réalisation et du génie civil, tout en mettant en valeur les capacités nationales algériennes dans la réalisation des projets de travaux publics. La délégation nigérienne s'est également rendue au siège de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), en compagnie du secrétaire général du Comité de liaison de la Route transsaharienne (CLRT), M. Mohamed Ould Mohamedi, ainsi que de cadres des ministères des deux pays. Au cours de cette visite, la délégation a suivi une présentation sur les missions et activités du CLRT dans les domaines du contrôle technique, de l'expertise en ingénierie et de l'accompagnement des projets d'infrastructures, ainsi que sur son rôle dans la garantie de la qualité des ouvrages et de leur conformité aux normes techniques en vigueur. À cette occasion, les deux parties ont échangé les vues sur les voies à même de développer la coopération et le partenariat dans les domaines techniques et de l'ingénierie, de façon à contribuer au renforcement des capacités techniques, et des mécanismes de contrôle et d'accompagnement en ingénierie. La délégation nigérienne a achevé le programme de la deuxième journée de sa visite en se rendant à la Foire internationale d'Alger (FIA), en compagnie du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djel-laoui, et de la délégation l'accompagnant, où elle a sillonné les stands des entreprises nationales activant dans le secteur et s'est enquis des expertises algériennes dans le domaine de la réalisation et du développement des infrastructures. La délégation a également visité le stand de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), où des présentations lui ont été faites sur le programme de développement du réseau ferroviaire national, les projets en cours de réalisation, outre ceux dont le lancement est prévu, notamment le projet de la ligne ferroviaire Nord-Sud dans ses différents tronçons. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des conventions et programmes de coopération issus de la 2e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne, tenue les 23 et 24 mars 2026 dans la capitale nigérienne, Niamey. R.E.

POUR FLUIDIFIER LA CIRCULATION SUR LA RN 50

Plusieurs projets en cours de **réalisation** à Tindouf

Plusieurs projets sont en cours sur la RN 50 à Tindouf, dont la réalisation d'un ouvrage d'art sur l'oued Daoura, le renforcement de plusieurs tronçons et l'amélioration de la signalisation, afin de garantir la continuité du trafic et de renforcer la sécurité routière.



La route nationale RN 50, qui constitue un axe vital reliant la wilaya de Tindouf aux différentes wilayas du pays, fait actuellement l'objet de plusieurs projets de développement visant à améliorer la mobilité et la fluidité du trafic sur cet axe stratégique, a indiqué la direction des Travaux publics de la wilaya. Dans ce cadre, cette route a bénéficié de deux opérations principales. La première consiste en la réalisation d'un ouvrage d'art au niveau de l'oued Daoura, entre les points kilométriques PK 215 et 220, afin de mettre fin aux interruptions récurrentes de la circulation sur ce tronçon lors des périodes de débordement de l'oued, et de garantir ainsi la continuité du trafic routier. La seconde opération concerne le renforcement du tronçon reliant les régions de Cehnachene et Tsabit, dans la wilaya d'Adrar,

sur une distance de 100 kilomètres. Ce tronçon constitue un accès important et une alternative stratégique pour les usagers de la RN50 se déplaçant vers et depuis la wilaya de Tindouf, indique-t-on.

La même source a précisé que le programme de l'année 2026 comprend également un projet de renforcement d'un tronçon de la Route nationale RN 50 dans la commune d'Oum Lassel, entre les PK 376 et 391, sur une longueur de 15 kilomètres. Le projet a été confié à une entreprise de réalisation qui entamera prochainement les travaux, comprenant des opérations de revêtement, de réhabilitation et de renforcement de la chaussée. Par ailleurs, les opérations d'entretien et de renouvellement de la signalisation routière horizontale et verticale se poursuivent sur les différents tronçons de la RN 50, ainsi que les travaux de main-

tenance périodique et l'installation de ralentisseurs, dans le cadre du renforcement de la sécurité routière et de l'amélioration de l'état de cet axe vital tout au long de l'année.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à moderniser le réseau routier national et à améliorer les conditions de déplacement des citoyens et des usagers de la route, tout en renforçant les liaisons entre la wilaya de Tindouf et les différentes wilayas du Sud-ouest du pays. Le chef du service de l'exploitation et de l'entretien des routes à la direction des Travaux publics de la wilaya de Tindouf, M. Baba Abdallah, a expliqué que cette route a bénéficié, durant la période allant de 2021 à 2025, de plusieurs opérations de renforcement et de maintenance ayant permis la réalisation de tronçons de 1,5 km en 2021, 14 km en 2022, 5 km en 2023, 13 km en 2024,

El-Meniaa

Réception de 5 centres de proximité de stockage de céréales

Cinq (5) nouveaux centres de proximité de stockage de céréales ont été réceptionnés dans la wilaya d'El-Meniaa, dans le but d'y soutenir la filière céréalière et accompagner la dynamique de développement agricole, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Ces structures de stockage intermédiaire de céréales, d'une capacité de 50.000 quintaux (QX) chacune, portent à neuf (9) le nombre de centres du type réceptionnés, sur les onze (11) projetés à travers la wilaya, pour consolider les capacités de stockage dans cette région devenue un pôle agricole par excellence, au regard des récoltes «records» enregistrées ces dernières années, atteignant un peu plus d'un million de quintaux de différentes variétés de céréales, a-t-on précisé. Ces centres de stockage sont implantés à proximité des exploitations agricole, le long de la RN-1, sur le territoire des communes d'El -Meniaa, Hassi El-Gara

et Hassi-Lefhal, dans un objectif de rapprocher ce type d'installations des agriculteurs et permettre la collecte et le transport de la récolte dans de bonnes conditions, a expliqué la source.

S'agissant de la campagne de moisson, 140 moissonneuses et 150 camions ont été mobilisés, en plus d'équipes de maintenance de matériels agricoles, afin d'assurer le bon déroulement de l'opération.

S'exprimant lors de la cérémonie de réception des centres de proximité de stockage de céréales, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a indiqué que ces acquis sont le fruit de la conjugaison des efforts de différents acteurs du secteur, ainsi que du soutien des pouvoirs publics au développement de l'agriculture saharienne, notamment la céréaliculture, de sorte à renforcer la production nationale et atteindre les objectifs de sécurité alimentaire.

SÉTIF

La capacité des établissements hôteliers portée à 10.000 lits d'ici 2030

La capacité d'accueil des établissements hôteliers de la wilaya de Sétif devra atteindre 10.000 lits d'ici 2030, a-t-on appris mardi auprès du directeur du tourisme et de l'artisanat. Dans une déclaration à l'APS en marge de la célébration de la journée nationale du tourisme (25 juin), M. Moussa Zahed a précisé que la capacité actuelle d'accueil des établissements hôteliers de la wilaya est de 7.000 lits et devra être portée selon le plan de développement touristique à 10.000 lits à horizons 2030 et à 14.000 lits en 2035. Le même responsable a indiqué que la capitale des Hauts plateaux compte actuellement 97 établissements hôteliers, tandis que 41 projets d'établissements d'hébergement sont en cours de réalisation allant avec des taux d'avancement des travaux de 5 à 95 %. Le même responsable a relevé que le nombre de visiteurs de la wilaya suit une courbe ascendante, soulignant que plus de 49.000 touristes y ont séjourné au cours du premier semestre de l'année en cours. M. Zahed a ajouté en outre que la wilaya de Sétif compte quatre zones d'expansion touristique à Hammam Guergour, au mont Megress, à El Hamma et à Ouled Tebben, sept résidences chez l'habitant et 13 établissements thermaux dont quatre traditionnels.

NOUVEAU CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE
Le secteur de la santé renforcé à Aïn Temouchent

Le secteur de la santé de la wilaya d'Aïn Temouchent a été renforcé par un nouveau Centre de transfusion sanguine (CTS), mis en service, récemment, au sein de l'Établissement hospitalier Mère-enfant, a-t-on appris du directeur local de la Santé, Abdelkrim Mohamed Zelmat. Cette nouvelle structure de santé, réalisée dans le cadre du budget de fonctionnement de l'établissement hospitalier précité, permettra à cet hôpital d'assurer son autonomie en matière d'approvisionnement en différents groupes sanguins, a précisé le même responsable. Ce nouveau centre, entré en service au cours de ce mois de juin, contribuera également à réduire la pression exercée sur le centre de transfusion sanguine relevant de l'Établissement public hospitalier «Ahmed Medeghri», qui assurait jusqu'à présent l'approvisionnement de l'hôpital Mère-enfant en pochettes de sang, a expliqué M. Zelmat. Le secteur dispose actuellement de quatre CTS répartis entre les établissements hospitaliers des communes d'Aïn Temouchent, El-Amria et Beni-Saf, a indiqué le responsable, qui a fait observer que «des démarches sont en cours pour la création de nouveaux centres». Par ailleurs, le secteur de la santé et de la population organise, régulièrement, des campagnes de don de sang en coordination avec plusieurs associations locales actives, notamment l'Association «Djaber Ibn Hayane» pour le don de sang, ainsi qu'avec d'autres secteurs, afin de renforcer les réserves de la banque de sang de la wilaya.

MASCARA

six centres mis en service

Six centres de proximité de stockage des céréales, d'une capacité totale de 300.000 quintaux, devront entrer prochainement en service, a-t-on appris, récemment, auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). La même source a précisé à l'APS que ces centres, réalisés dans les communes d'Aïn-Fekan, Oued-Taria, Matmore, Ghriiss, Froha et Aouf, «sont achevés et devront tous être mis en exploitation dans les prochains jours». Par ailleurs, deux autres centres similaires, situés dans les communes d'El-Gaâda et de Mohammadia, d'une capacité globale de 100.000 quintaux, devront être réceptionnés dans les «prochaines semaines», les travaux y ont atteint un stade d'avancement «avancé», a précisé la même source. Les infrastructures de stockage des céréales de la wilaya seront également renforcées par un autre centre de proximité d'une capacité de 50.000 quintaux, actuellement en cours de réalisation dans la commune de Hachem, ainsi que par un silo d'une capacité d'un million de quintaux en réalisation dans la zone industrielle de la commune de Mascara. Ce dernier projet, dont le coût avoisine 740 millions de dinars, est réalisé par l'entreprise Cosider, le taux d'avancement des travaux ayant atteint près de 45 pour cent, a-t-on fait savoir de même source. La réalisation de ces infrastructures s'inscrit dans le cadre du programme national de développement des cultures stratégiques, mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant à accroître les capacités nationales de stockage des céréales.

Troubles cardiaques

Les symptômes à ne pas **négliger**

PAR AMEL B

Les maladies cardiovasculaires continuent de représenter la première cause de mortalité dans le monde. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), elles sont responsables d'environ 20,5 millions de décès chaque année, soit près d'un tiers de l'ensemble des décès mondiaux. Pourtant, une grande partie de ces décès pourrait être évitée grâce à une meilleure prévention et à une prise en charge précoce des premiers signes de la maladie. Les cardiologues insistent aujourd'hui sur un constat : les troubles cardiaques ne débutent pas toujours par une douleur brutale dans la poitrine. Dans de nombreux cas, l'organisme envoie des signaux d'alerte plus discrets, souvent confondus avec le stress, la fatigue ou de simples troubles digestifs. Ainsi, la douleur ou la sensation de pression au centre de la poitrine reste le symptôme le plus fréquent d'un problème cardiaque. Elle peut être décrite comme un serrement, une oppression, une lourdeur ou une sensation de brûlure. Selon les experts, cette douleur peut apparaître lors d'un effort, disparaître au repos puis réapparaître, traduisant une diminution de l'apport sanguin au muscle cardiaque. Lorsque cette douleur persiste plusieurs minutes ou s'accompagne d'autres symptômes, elle constitue une urgence médicale. De même, un essoufflement qui survient lors d'activités habituellement bien tolérées – monter un escalier, marcher rapidement ou porter des courses – peut être l'un des premiers signes d'une insuffisance cardiaque ou d'une maladie coronarienne. Les cardiologues soulignent que ce symptôme est particulièrement important lorsqu'il apparaît progressivement ou s'aggrave au fil des semaines. Et d'ajouter : une fatigue persistante, inhabituelle et disproportionnée par rapport aux efforts fournis constitue également un signal d'alerte. Certaines études montrent que plusieurs patients victimes d'un infarctus rapportent avoir ressenti une fatigue intense dans les jours ou les semaines précédant l'événement. Chez les femmes, cette fatigue peut parfois être le symptôme dominant, en l'absence de douleur thoracique impor-

Les maladies cardiovasculaires demeurent la première cause de décès dans le monde. Si la douleur thoracique est le signe le plus connu, les spécialistes alertent sur d'autres symptômes, parfois discrets, qui peuvent annoncer une maladie cardiaque ou un infarctus plusieurs heures, voire plusieurs semaines avant sa survenue.

tante. Contrairement aux idées reçues, la douleur ne se limite pas toujours à la poitrine. Elle peut irradier vers le bras gauche, mais aussi vers les deux bras, les épaules, le dos, le cou, la mâchoire ou encore la partie supérieure de l'abdomen. Ces douleurs sont parfois prises à tort pour un problème musculaire, articulaire ou digestif. Les spécialistes soulignent que des nausées, des vomissements, des sueurs froides, des étourdissements ou une sensation de malaise peuvent également accompagner un trouble cardiaque, notamment chez les personnes âgées, les diabétiques et les femmes. Ces symptômes, surtout lorsqu'ils sont associés à une gêne thoracique ou à un essoufflement, nécessitent une évaluation médicale immédiate. Les symptômes sont souvent différents chez les femmes. En effet, plusieurs sociétés savantes de cardiologie rappellent que les femmes présentent fréquemment des symptômes moins typiques que les hommes. Elles consultent parfois plus tard, car leurs signes sont attribués à la fatigue, au stress ou à des troubles digestifs. Les manifestations les plus fréquentes sont une fatigue extrême, un essoufflement inhabituel, des douleurs dans le dos ou la mâchoire, des nausées ou encore des palpitations. Pour les experts, mieux prévenir pour mieux protéger son cœur. Ils rappellent que près de 80 % des maladies cardiovasculaires prématurées pourraient être évitées en agissant sur les principaux facteurs de risque : arrêt du tabac, alimentation équilibrée, activité physique régulière, contrôle de la tension artérielle, du cholestérol et du diabète et maintien d'un poids santé. Face à une douleur thoracique persistante ou à une association de plusieurs de ces symptômes, il est recommandé de consulter immédiatement les services d'urgence. Les cardiologues rappellent que, lors d'un infarctus, chaque minute gagnée permet de préserver davantage le muscle cardiaque et d'améliorer les chances de survie.

A.B



EL-ABIODH SIDI CHEIKH

32 interventions de chirurgie pédiatrique réalisées avec succès

Trente-deux interventions de chirurgie pédiatrique ont été réalisées avec succès dans le cadre des journées médico-chirurgicales organisées à l'Établissement public hospitalier (EPH) «Chahid Djermani Mohamed» d'El-Abiodh Sidi Cheikh, ont indiqué vendredi les responsables de l'établissement. Organisée durant deux jours par l'EPH «Chahid Djermani Mohamed», en coordination avec les partenaires du secteur de la santé, cette initiative a mobilisé une équipe médicale bénévole du secteur public, spécialisée en chirurgie pédiatrique,

venue des wilayas de Ghardaïa et de Tissemsilt, ainsi que les équipes médicales et paramédicales de l'établissement. Au total, 32 enfants âgés de 3 à 16 ans, issus des différentes communes de la wilaya d'El Bayadh ainsi que de régions limitrophes, ont bénéficié d'interventions chirurgicales, toutes couronnées de succès, selon la même source. Ces journées médico-chirurgicales gratuites s'inscrivent dans le cadre du programme périodique mis en œuvre par l'établissement, en partenariat avec des équipes médicales de plusieurs hôpitaux du pays

et des associations activant dans le domaine de la santé. Elles visent à améliorer la prise en charge des patients, à rapprocher les prestations de santé des citoyens et à réduire les déplacements vers les wilayas du Nord pour bénéficier de soins spécialisés. Au-delà de leur dimension sanitaire, ces journées constituent également un cadre d'échange d'expériences et de renforcement de la formation continue des personnels médicaux et paramédicaux, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des soins, a ajouté la même source.

SELON UNE ÉTUDE

Bâiller pourrait prévenir **le vieillissement**

Longtemps considéré comme un simple réflexe lié à la fatigue ou à l'ennui, le bâillement pourrait jouer un rôle plus complexe dans le fonctionnement du cerveau. En effet, selon une nouvelle étude, le bâillement aurait plus d'avantages que ce que l'on imagine. Une étude récente publiée dans la revue «Respiratory, Physiology and Neurobiology» a été menée auprès de 22 personnes qui ont subi des IRM de la tête et du cou. Cette étude a révélé que le bâillement expulse du cerveau le liquide céphalo-rachidien, un liquide transparent qui entoure le cerveau et la moelle épinière. L'étude a égale-

ment montré que le bâillement provoquait une augmentation du flux sanguin s'éloignant du cerveau, laissant ainsi plus d'espace pour l'arrivée de sang frais. Les chercheurs n'ont pas encore déterminé pourquoi ce flux sanguin est important, mais ils ont émis l'hypothèse qu'il aide à éliminer les sous-produits métaboliques dont le cerveau n'a pas besoin. Ce processus d'élimination est connu sous le nom de «système glymphatique» du cerveau, selon Randy D'Amico, neurochirurgien à l'hôpital Lenox Hill de Northwell. D'Amico souligne qu'«on a évoqué une diminution de cette élimination en lien avec le

vieillesse et les maladies neurodégénératives». Cela signifie qu'en théorie, l'effet purificateur du bâillement pourrait contribuer à préserver la santé cérébrale au fil du temps. Ces observations s'inscrivent dans le cadre du système glymphatique, un mécanisme découvert en 2012 par des chercheurs de l'Université de Rochester (États-Unis). Ce système agit comme une véritable «voie de nettoyage» du cerveau, permettant d'évacuer des substances potentiellement toxiques comme la bêta-amyloïde et la protéine tau, toutes deux impliquées dans la maladie d'Alzheimer. Des travaux publiés dans la revue

Science ont par ailleurs montré que ce système est particulièrement actif pendant le sommeil profond, période durant laquelle le cerveau augmente significativement son activité d'élimination des déchets. Ces travaux s'inscrivent dans une recherche plus large visant à comprendre comment le cerveau gère ses déchets et maintient son équilibre biologique. Si le rôle exact du bâillement reste encore à préciser, les données actuelles suggèrent qu'il pourrait être bien plus qu'un simple signe de fatigue, et participer indirectement à des mécanismes essentiels à la santé cérébrale.

NAÂMA

900 enfants bénéficieront de colonies de vacances cet été

Quelque 900 enfants de la wilaya de Naâma bénéficieront de séjours en colonies de vacances dans des villes côtières dans le cadre du programme national mis en œuvre par le ministère de la Jeunesse au titre de la saison estivale 2026, a-t-on appris jeudi auprès du chef du service des activités de jeunesse à la direction de la jeunesse et des sports (DJS), Mohamed Amirat. En marge du lancement du premier contingent, composé de 150 enfants, M. Amirat a précisé que ce programme, supervisé par l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ), prévoit six départs répartis tout au long de la saison estivale au profit de 900 enfants, âgés de 6 à 14 ans, issus des différentes communes de la wilaya et inscrits préalablement via la plateforme numérique «Mokhayami» du ministère de la Jeunesse. Les bénéficiaires seront accueillis cette année au Centre de vacances et de loisirs de Salamandre, dans la wilaya de Mostaganem. Leur transport sera assuré par des autobus climatisés, tandis que des animateurs relevant de la DJS veilleront à leur encadrement et à leur accompagnement durant toute la durée du séjour, fixée à dix jours pour chaque contingent. Le responsable a souligné que toutes les dispositions ont été prises pour garantir de bonnes conditions d'hébergement et de restauration aux enfants. Il a également fait savoir qu'un riche programme d'animation a été élaboré à leur intention, comprenant des activités sportives, culturelles et récréatives, des sorties de découverte ainsi que des excursions vers des sites touristiques, en plus des activités balnéaires permettant aux participants de profiter de la mer et des plages. Ce programme vise à offrir aux enfants des espaces de détente, de loisirs et d'épanouissement tout en favorisant les échanges et la découverte durant la période estivale.

SOUDAN

Plus de 1.400 déplacés en une journée au Darfour-Nord

Environ 1.430 personnes ont été déplacées en une seule journée dans l'Etat du Darfour-Nord, à l'ouest du Soudan, en raison de la détérioration de la situation sécuritaire, a indiqué vendredi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Selon l'agence onusienne, ces déplacements ont été enregistrés mardi dans cinq villages de la localité d'Umbro, à savoir Shatmarta, Sangari, Goz Laban, Dal Barida et Khair Wajid, où les habitants ont fui face à l'escalade de l'insécurité dans la région. L'OIM précise qu'une partie des personnes déplacées s'est réfugiée dans d'autres zones de la même localité, tandis que d'autres ont franchi la frontière pour rejoindre le Tchad voisin. L'organisation souligne que la situation sécuritaire dans la région «reste tendue et instable» et affirme suivre de près l'évolution des événements. Ce nouveau déplacement massif intervient seulement trois jours après un précédent mouvement de population, au cours duquel environ 2.260 personnes avaient déjà fui deux villages de la même zone, toujours en raison de l'insécurité. Le Soudan est confronté depuis plusieurs mois à une guerre qui a provoqué l'une des pires crises humanitaires actuelles, avec des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés, selon des organisations internationales.

NIGERIA

Neuf morts après l'effondrement d'un centre commercial à Lagos

Neuf personnes ont trouvé la mort et 27 autres ont été sauvées des décombres d'un complexe commercial de trois étages qui s'est effondré dans l'Etat de Lagos, dans le sud-ouest du Nigeria, ont annoncé vendredi les autorités locales. Une opération de sauvetage a été lancée après l'effondrement du bâtiment jeudi matin à Alakija, une ville satellite en pleine croissance le long de l'autoroute très fréquentée Lagos-Badagry. Le secrétaire permanent de l'Agence de gestion des urgences de l'Etat de Lagos, Olufemi Oke-Osanyintolu, a déclaré que les équipes de sauvetage avaient travaillé 24h/24h pour localiser et évacuer les personnes piégées sous les décombres. Les personnes secourues, qui ont subi des blessures de différents degrés, ont été transportées vers les hôpitaux, a précisé M. Oke-Osanyintolu. Selon les informations préliminaires, la plupart des victimes étaient des propriétaires de magasins et des clients qui avaient commencé leurs achats et leurs ventes de la journée. Certains habitants du quartier voisin ont également été piégés. M. Oke-Osanyintolu a déclaré que toutes les victimes piégées avaient été évacuées et que les secours d'urgence avaient terminé l'opération de sauvetage tôt vendredi. Les autorités locales ont déclaré que la cause de l'effondrement restait inconnue et qu'une enquête avait été lancée.

PHILIPPINES

Séisme de magnitude 6,5 au large des côtes du sud

Un séisme de magnitude 6,5 a eu lieu vendredi au large des côtes du sud des Philippines, a indiqué l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS), moins de trois semaines après un violent séisme dans la même région qui a fait plus de 80 morts. Le séisme est survenu à une profondeur de 65,7 kilomètres, à environ 21 kilomètres de la ville de Sarangani, sur l'île de Mindanao, a précisé l'USGS. Aucune alerte au tsunami n'a été émise, et aucune victime ou aucun dégât n'a été signalé pour le moment. Un précédent séisme de magnitude 7,8 avait frappé les Philippines le 8 juin, provoquant des effondrements de bâtiments et glissements de terrain, faisant des milliers de déplacés, 81 morts et plus de 1.300 blessés.

DOUBLE SÉISME AU VENEZUELA

Des centaines de morts, des milliers de blessés et plus de 50.000 disparus

Les opérations de secours se poursuivent au Venezuela après le double séisme dévastateur qui a frappé le pays mercredi soir. Le bilan provisoire fait état de centaines de morts, de milliers de blessés et de plus de 50.000 disparus. Les Nations unies redoutent une aggravation du nombre de victimes, tandis que l'aide internationale s'intensifie.



Les secours poursuivent une course contre la montre au Venezuela, où deux violents séismes de magnitude 7,2 et 7,5, survenus à seulement quarante secondes d'intervalle mercredi soir, ont semé la désolation dans plusieurs régions du pays. Les autorités font état d'un bilan toujours provisoire de centaines de morts, de milliers de blessés et de plus de 50.000 personnes portées disparues, alors que de nombreuses victimes pourraient encore être ensevelies sous les décombres. Les Nations unies ont averti que le nombre de victimes devrait encore augmenter au cours des prochaines heures et des prochains jours. Le secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires, Tom Fletcher, a souligné que les équipes de secours étaient confrontées à une situation particulièrement difficile. « Plus de 50.000 personnes sont portées disparues. Les recherches dans les décombres constituent une tâche colossale et les opérations sont compliquées par le risque permanent de répliques », a-t-il déclaré depuis Genève, estimant que le bilan humain allait « manifestement s'alourdir considérablement ». Les deux secousses, parmi les plus puissantes enregistrées dans le pays depuis plus d'un siècle, ont provoqué l'effondrement de nombreux immeubles d'habitation, d'établissements publics et d'infrastructures. Plusieurs quartiers ont été entièrement dévastés, laissant des milliers de familles sans abri. Les réseaux d'électricité, d'eau potable et de télécommunications ont également été fortement endommagés, compliquant davantage les opérations de secours. Face à l'ampleur de la catastrophe, les autorités vénézuéliennes ont décrété l'état d'urgence dans les régions les plus touchées, notamment dans l'Etat côtier de La Guaira, déclaré zone sinistrée. Les forces de sécurité, les services de protection civile et des milliers de volontaires restent mobilisés pour rechercher d'éventuels survivants, alors que chaque heure qui passe réduit les chances de retrouver des personnes vivantes.

La solidarité internationale s'organise parallèle-

ment. L'Union européenne a annoncé le déploiement d'une importante aide d'urgence. Huit États membres ont envoyé 520 secouristes, accompagnés d'équipes cynophiles spécialisées dans la recherche de victimes, de médecins, de pompiers, ainsi que de matériel de télécommunication, d'abris temporaires et d'équipements destinés aux opérations de sauvetage. D'autres organisations humanitaires internationales ont également commencé à acheminer des vivres, des médicaments, des unités de purification d'eau et du matériel médical vers les zones sinistrées, où les besoins humanitaires augmentent rapidement. Alors que les opérations de recherche se poursuivent sans interruption, les autorités continuent de mettre à jour le bilan, qui demeure provisoire. Les Nations unies redoutent que le nombre de victimes ne s'accroisse encore au fur et à mesure du déblaiement des décombres, faisant de cette catastrophe l'une des plus meurtrières qu'ait connues le Venezuela au cours de son histoire récente.

Espagne

327 décès liés à la chaleur depuis le début de la canicule

La vague de chaleur extrême qui a frappé l'Espagne ces derniers jours, a causé 327 décès liés aux fortes températures depuis le 21 juin, selon les données publiées vendredi par l'Institut de santé Carlos III. L'Espagne a enregistré des températures inédites pour un mois de juin, avec plu-

sieurs records nationaux et locaux battus. D'après l'Agence météorologique espagnole (AEMET), l'épisode caniculaire a officiellement pris fin jeudi. Un précédent bilan faisait état de 212 décès recensés entre dimanche et lundi. Selon les relevés climatiques de l'Espagne, remontant à 1950, le 23 juin a été la journée de juin la plus chaude jamais observée dans le pays, suivi par le 22 juin. Depuis le lancement, à la mi-mai, du dispositif annuel de surveillance sanitaire de la chaleur, l'Institut Carlos III a recensé 611 décès attribués aux températures élevées. Par ailleurs, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a indiqué que la vague

de chaleur devrait continuer à affecter de vastes régions d'Europe occidentale, centrale et méridionale au cours des deux prochaines semaines, avant de se déplacer progressivement vers les Balkans. Les experts de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) mettent en garde contre les risques d'une exposition prolongée à des températures élevées, en particulier lorsque la chaleur persiste durant la nuit, soulignant que les personnes âgées, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les travailleurs en extérieur et les personnes souffrant de maladies chroniques figurent parmi les populations les plus vulnérables.

ALLEMAGNE

Record historique de **41,3 C**, température la plus élevée jamais enregistrée

L'Allemagne a battu son record absolu de température avec 41,3 degrés Celsius, selon les données préliminaires du service météorologique allemand (DWD), rapportées vendredi par l'agence DPA. Ce record a été mesuré à 17h00 (UTC+2) à Sarrebruck-Burbach (Sarre). Le précédent record datait du 25 juillet 2019 avec 41,2 C, enregistré à T?nisvorst et Duisburg-Baerl (Rhénanie-du-Nord-Westphalie). Comme il ne s'agit que d'une valeur provisoire, la température a pu encore grimper dans la journée, ont précisé les météorologues. Des températures extrêmes ont également été relevées à Bad Kreuznach (Rhénanie-Palatinat) et Kitzingen (Bavière), où les thermomètres ont atteint 40,7 C. Tous ces chiffres restent préliminaires et pourront être révisés. Ce nouveau record efface plusieurs autres: outre le record absolu, c'est aussi un record pour un mois de juin en Allemagne (le précédent était de 39,6 C, établi le 30 juin 2019 à Bernburg, en Saxe-Anhalt). Pour la Sarre, l'ancien record était de 40,2 C (25 juillet 2019 à Neunkirchen-Wellesweiler). Depuis plusieurs jours, une vague de chaleur intense maintient les températures à 40 C ou plus, rendant la vie difficile aux habitants. La situation est d'autant plus éprouvante que les nuits n'apportent guère de fraîcheur. Ces épisodes extrêmes, liés au changement climatique, se multiplient en Allemagne et cette tendance devrait s'accroître, comme en témoigne la hausse régulière du nombre de journées dépassant les 30 C. Pour samedi, les prévisionnistes annoncent des températures comprises entre 36 et 41 C, voire localement 42 C. Dans la nuit de samedi à dimanche, des orages violents pourraient éclater dans le nord et le nord-ouest, avec un risque de tempête. Les minimales nocturnes devraient se situer entre 18 et 25 C. Une accalmie n'est attendue que lundi. Les relevés météorologiques fiables permettant de cartographier les températures en Allemagne ne remontent qu'à partir de 1881, année de référence.

Il prend un nouveau record

Le Sénégal détrône l'Algérie

En infligeant une correction monumentale à l'Irak (5-0) ce vendredi lors de la dernière journée de la phase de groupes, le Sénégal est entré dans l'histoire du football continental. Grâce à ce festival offensif, les Lions de la Teranga deviennent la première sélection africaine à inscrire cinq buts lors d'un match de phase finale de Coupe du monde. Ils effacent ainsi des tablettes le précédent record de quatre buts, qui était partagé jusqu'ici par l'Algérie lors de sa victoire contre la Corée du Sud en 2014, et par le Maroc, vainqueur d'Haïti sur ce même score de 4-2 un peu plus tôt dans cette édition 2026.

Outre la performance collective, cette rencontre a permis à Ismaïla Sarr d'inscrire son nom en lettres d'or dans les annales de son pays. En portant son total à quatre réalisations en Coupe du monde, l'attaquant vedette devient le seul meilleur buteur de l'histoire du Sénégal dans la compétition, devançant désormais la légende Papa Bouba Diop et ses trois réalisations. L'issue du match scelle définitivement le sort des deux équipes dans cette phase de poules. Avec trois défaites en autant de matchs et zéro point au compteur, la sélection irakienne quitte logiquement la compétition. De son côté, le Sénégal totalise désormais trois unités grâce à ce premier succès. Les hommes d'Afrique de l'Ouest doivent maintenant attendre le dénouement des autres groupes dans l'espoir de décrocher leur billet pour les seizièmes de finale en tant que l'un des meilleurs troisièmes.

«Si Dieu le veut, la blessure ne semble pas grave»

Houssam Hassan rassure pour Salah

Tout d'un coup, toute l'Égypte retint son souffle. A la 57e minute, Mohamed Salah a quitté ses partenaires, remplacé par Zizo, alors que les deux équipes étaient à égalité. Un changement bien précoce. Quelques instants plus tard, les caméras ont montré le capitaine égyptien avec une poche de glace appliquée sur la cuisse gauche, faisant naître l'inquiétude chez les supporters des Pharaons qui ont du mal à envisager la suite de la compétition sans leur meilleur joueur. En conférence de presse, Hossam Hassan s'est néanmoins montré rassurant. «Le médecin rédigera son rapport à notre retour à l'hôtel et procédera à un second examen. J'ai parlé avec Salah et, si Dieu le veut, la blessure ne semble pas grave», a expliqué le sélectionneur. L'ancien international égyptien a ajouté que son joueur lui avait assuré «que ça ira» et qu'il ne s'agissait «pas d'une grosse blessure».

Si la poche de glace a rapidement alimenté les inquiétudes, Mohamed Salah est ensuite apparu debout au bord du terrain, multipliant les encouragements et les conseils à ses partenaires, un comportement qui laisse paraître une certaine sérénité malgré la douleur.

Malgré ce match nul contre l'Iran, l'Égypte décroche la deuxième place du groupe G et poursuit son aventure dans ce Mondial 2026. Les Pharaons affronteront l'Australie, le 3 juillet à Dallas, avec l'espoir de pouvoir compter sur leur capitaine, dont l'état physique sera surveillé de près dans les prochains jours.



Allemagne

Stuttgart verrouille Bouanani pour l'avenir

L'heure des choix a sonné en Allemagne, et le VfB Stuttgart vient de poser un acte fort concernant l'avenir de Badredine Bouanani. Arrivé au cours de l'été 2025 en provenance de l'OGC Nice précédé d'une flatteuse réputation, le jeune ailier international algérien de 21 ans a connu une première saison d'adaptation particulièrement exigeante Outre-Rhin. Face à l'intensité physique et la rigueur tactique de la Bundesliga, le joueur n'est pas encore parvenu à s'imposer comme un titulaire indiscutable sous les ordres de Sebastian Hoeneß. Ses statistiques — deux buts et deux passes décisives en 28 apparitions toutes compétitions confondues — reflètent cette année de transition, restant un ton en dessous des attentes initiales.

Dans un tel contexte, la perspective d'un prêt estival aurait pu légitimement être étudiée afin de lui offrir un temps de jeu plus conséquent. Pourtant, la direction de Stuttgart a tranché de manière catégorique. Selon les informations du média spécialisé Kicker, les dirigeants allemands excluent totalement un départ temporaire cet été. Le staff technique et la direction sportive partagent une certitude absolue : le talent de l'ancien Niçois demeure intact et sa marge de progression reste immense. Sebastian Hoeneß maintient sa confiance totale en l'Algérien, convaincu qu'il saura franchir un cap décisif pour s'installer durablement au cœur du projet sportif du club, qui s'apprête par ailleurs à retrouver la prestigieuse Ligue des Champions.

Une revanche personnelle pour reconquérir les Verts

Cette marque de confiance représente une opportunité en or pour Badredine Bouanani, mais elle résonne également comme un immense défi personnel. Pour le jeune joueur, rester au VfB Stuttgart est une décision mûrement réfléchie, dictée par une féroce volonté de développement et de revanche. La non-convocation dans le groupe des Verts qui a disputé la Coupe du monde 2026 a été une immense désillusion. Mais plutôt que de sombrer dans la frustration, l'attaquant a choisi de transformer cette déception en un puissant carburant psychologique. Ce coup d'arrêt forcé est devenu sa principale source de motivation pour aborder la préparation estivale avec une détermination démultipliée.

L'objectif de Bouanani est limpide : réaliser une préparation de premier ordre pour bousculer la hiérarchie en Allemagne, retrouver de la régularité et, par conséquent, taper à nouveau très fort à la porte de la sélection nationale. Le joueur aspire à renouer rapidement avec l'équipe d'Algérie et à s'imposer comme un rouage essentiel dans le dispositif tactique de Vladimir Petkovic. Le sélectionneur national, toujours attentif aux performances des binationaux évoluant dans les championnats d'élite, cherche des profils capables d'apporter de la percussivité et de la créativité.



Pour guider sa démarche, Bouanani a un exemple tout trouvé en sélection : Ibrahim Maza. Le joueur du Bayer Leverkusen a prouvé qu'avec du caractère et de l'audace, il était possible de bousculer l'ordre établi et de s'imposer en un temps record chez les Verts. En s'inspirant de cette trajectoire fulgurante, Badredine Bouanani entame ce nouvel exercice avec la ferme intention de prouver que Stuttgart a eu raison de verrouiller son avenir, et que sa place parmi l'élite du football algérien n'est qu'une question de temps.

H.M.

Un casse-tête pour les meilleurs troisièmes au Mondial-2026

Avec le nouveau format à 48 équipes adopté pour la phase finale de la Coupe du monde 2026 (11 juin-19 juillet), la course à la qualification pour les seizièmes de finale s'accompagne d'une équation particulièrement complexe autour des meilleurs troisièmes de groupe.

Les deux premiers de chacune des douze poules accèdent directement à la phase à élimination directe, soit 24 équipes. Ils seront rejoints par les huit meilleurs troisièmes, sélectionnés parmi les douze formations ayant terminé à cette position.

Les huit premiers de groupe des poules A, B, D, E, F, G, I et L, affronteront l'un de ces meilleurs troisièmes lors du premier tour à élimination directe, selon le

calendrier de la compétition publié par la FIFA après le tirage au sort effectué le 5 décembre 2025 pour composer les 12 groupes. La répartition de ces équipes dans le tableau final constitue un véritable casse-tête. Alors que les derniers Championnats d'Europe, disputés avec six groupes et quatre meilleurs troisièmes qualifiés, présentaient quinze scénarios possibles, le nouveau format du Mondial en compte désormais 495. En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes au sein d'un même groupe, le règlement de la FIFA prévoit les critères suivants pour les départager : 1. plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres directes 2. meilleure différence de buts dans les rencontres directes 3. plus grand nombre

de buts inscrits dans les rencontres directes 4. si deux équipes sont toujours à égalité, les critères 1 à 3 sont à nouveau appliqués, exclusivement aux matches entre celles-ci. En cas de nouvelle égalité, les critères suivants s'appliquent : 5. meilleure différence de buts généraux 6. plus grand nombre de buts marqués 7. fair-play (1 point pour un carton jaune, 3 points pour un deuxième carton jaune/rouge indirect, 4 points pour un rouge direct) 8. classement FIFA. Pour départager les meilleurs troisièmes présentant le même nombre de points, seuls les critères allant de la différence de buts générale au classement FIFA, soit les points 5 à 8, seront pris en considération.

FINISSANT PREMIERS DU GROUPE, Les Bleus **étrillent** la Norvège

Déjà bien placée après ses succès contre le Sénégal puis l'Irak, l'équipe de France a confirmé sa grande forme en dominant la Norvège 4 buts à 1, ce vendredi à Boston, lors de la troisième et dernière journée du groupe I de la Coupe du monde.



Reparti en France pour les obsèques de sa mère décédée mardi, Didier Deschamps avait confié les rênes de l'équipe à son adjoint de toujours, Guy Stéphan.

Dans une rencontre plaisante, au rythme soutenu, les Bleus ont rapidement pris les commandes grâce au Ballon d'Or Ousmane Dembélé, qui a ouvert le score dès la 7e minute. Servi par Kylian Mbappé, Dembélé marque d'un tir brossé depuis le côté droit de la surface.

Malgré quelques réactions norvégiennes, les Français conservent leur maîtrise du ballon avant de faire le break toujours par Dembélé grâce à un tir du pied gauche somptueux à 20m à la 19e minute. Profitant d'un moment de déconcentration de la défense française, la Norvège réduit l'écart une minute plus tard par Thelo Aasgaard qui trompe le gardien français Mike Maignan depuis l'intérieur de la sur-

face.

Un peu après la demi-heure de jeu, Ousmane Dembélé, décidément intenable inscrit un «hat trick», en décochant de l'extérieur de la surface un nouveau tir enroulé qui trompe le gardien norvégien Egil Selvik. En seconde période, la France se retrouve rapidement sanctionnée d'un pénalty, suite à une faute de Théo Hernandez sur Bobb dans la surface. Mais Mike Maignan empêche la Norvège de revenir au score en arrêtant le tir de Jørgen Strand Larsen.

A la 72e minute le milieu français perd le ballon tout près de la surface et Oscar Bobb se retrouve quasi seul devant Mike Maignan qui s'interpose une fois de plus.

Alors que la Norvège tente de réduire le score au cours des 15 dernières minutes, Désiré Doué place une tête dans la surface sur un centre de Bradley Barcola parachevant la victoire des Bleus, 4 à 1.

Le plein de confiance avant la phase à élimination directe

Avec ce troisième succès en autant de rencontres, les Bleus bouclent la phase de groupes avec un bilan parfait et confirment leur statut parmi les favoris du tournoi.

En terminant à la première place du groupe, la France affrontera à New York en 16es de finale le 30 juin prochain à 23h, l'un des meilleurs troisièmes de la phase de groupes, issu des groupes C, D, F, G ou H. Son adversaire ne sera connu qu'à l'issue des derniers matches de poule. Une chose est certaine : les Bleus abordent ce rendez-vous avec une confiance maximale après un premier tour entièrement maîtrisé.

La Norvège rencontrera de son côté la Côte d'Ivoire à Dallas toujours le 30 juin.

offre, formulée avant le début de l'épreuve actuelle, se justifie pleinement au vu des performances de l'équipe de Pulisic et de ses coéquipiers. Les États-Unis se sont mathématiquement qualifiés pour les seizièmes de finale après seulement deux matches de poule. Malgré leur défaite tardive face à la Turquie lors de la dernière journée, ils ont conservé la première place de leur groupe et affronteront la Bosnie lors du premier tour à élimination directe.

Angleterre Palmer explique sa non-sélection

Cole Palmer s'exprime enfin. Muet depuis l'annonce choc de la liste de l'Angleterre concoctée par Thomas Tuchel, qui a provoqué un véritable séisme outre-Manche, l'anglais de 24 ans fait partie des grands noms dont le sélectionneur allemand a choisi de se passer pour la Coupe du monde 2026.

Tout comme Harry Maguire, Phil Foden ou encore Trent Alexander-Arnold, Palmer fait partie de ceux ayant payé les frais de la volonté du technicien allemand de créer «une équipe», plutôt que de se baser sur les individualités. Une décision à laquelle le huitième au classement du dernier Ballon d'Or a réagi dans la presse britannique. L'attaquant de Chelsea, qui sort d'une saison compliquée avec les Blues, peu performants en Premier League cette saison, a pris la parole sur le sujet dans un entretien accordé au média britannique i-D: «Cette saison n'a pas été la meilleure, mais c'est comme ça. Je ne vais pas me lamenter sur une décision qu'on ne peut pas changer, et j'espère que les gars iront jusqu'au bout.» Avant d'expliquer qu'il compte prendre du temps pour se ressourcer: «Je vais me détendre cet été, me reposer pour la première fois depuis trois ou quatre ans, avant de refaire ce que j'aime.»

L'Angleterre, actuellement en première position du groupe L, à égalité de points avec le Ghana (4 unités), va défier le Panama ce samedi à 23h. Un match important pour les Three Lions, dont l'objectif sera de s'imposer afin d'acquiescer leur ticket pour les 16es de finale.

ETATS-UNIS

Pochettino devrait prolonger

L'entraîneur argentin avait été suggéré par Zlatan Ibrahimovic après le limogeage d'Allegri. Son nom avait circulé avec insistance du côté de Milan pour prendre la succession de Massimiliano Allegri, aux côtés d'Oliver Glasner, Matthias Jaissle et Andoni Iraola. Sa candidature au poste d'entraîneur du Milan (finalement confié à Ruben Amorim) avait été soutenue, tout comme celle du directeur sportif Ramon Planes, par le conseiller principal Zlatan Ibrahimovic. Toutefois, Mauricio Pochettino a désormais de bonnes chances de poursuivre son aventure à la tête de la sélection américaine. Selon The Athletic, la Fédération américaine de football aurait proposé à l'entraîneur argentin de prolonger son contrat jusqu'à la Coupe du monde 2030. Cette



MISSION RÉUSSIE POUR LES LIONS DE LA TÉRENGUA

Le Sénégal **dispose** de l'Irak

Ill fallait gagner d'abord, et surtout avec un large écart, pour combler la mauvaise différence de buts. Le Sénégal a rempli sa mission en dominant l'Irak au terme, surtout, d'une seconde période euphorique et maîtrisée.

Cette fois, Pape Thiaw a entendu le grondement venu de Dakar et des quatre coins du monde où se trouvent les supporters des Lions. Lors des deux premiers matches du Sénégal, les performances des joueurs cadres, revenus de blessure et en méforme, avaient été pointées comme la principale cause des déroutes face à la France (1-3) et à la Norvège (2-3). Et dans cette liste des plaintes, le capitaine Kalidou Koulibaly, impliqué sur cinq des six buts encaissés par les Lions, avait son nom tout en haut.

Face à l'Irak, Pape Thiaw n'avait d'autre choix que de mettre son capitaine sur le banc. Il ne sera pas le seul, puisque l'attaquant Nicolas Jackson et surtout le milieu Pape Guèye, héros de la finale de la dernière CAN, étaient aussi absents du onze de départ.

Le moins qu'on puisse dire est que l'entame de match a très vite validé le choix de Pape Thiaw, puisqu'Aboulaye Seck, remplaçant de Koulibaly, est impliqué dans l'ouverture du score en reprenant de la tête un corner que Habib Diarra prolonge pour ouvrir le score (4e).

Le plus dur était certainement fait pour le Sénégal, d'autant plus que l'Irak se retrouve à 10 avec l'exclusion de Rebin Sulaka après une faute sur Sadio Mané, qui partait au but (13e).

Paradoxalement, les hommes de Pape Thiaw dé-

jouent en supériorité numérique, n'arrivant pas à maintenir sous pression les Irakiens pour creuser l'écart. C'est finalement au retour des vestiaires que les Lions ont véritablement accéléré, en marquant deux buts presque coup sur coup. Le premier, au terme d'une belle récupération très haute de Lamine Camara, qui parvient à servir Ismaila Sarr pour le break (56e) et pour le troisième but dans ce Mondial pour l'attaquant de Crystal Palace.

Ensuite, Pape Guèye, qui a fait son entrée en même temps qu'Iliman Ndiaye et Nicolas Jackson (57e), foudroie, pratiquement dès son premier ballon, le gardien irakien Jalal Hassan sur une merveille de frappe à l'entrée de la surface de réparation (59e).

Le Sénégal déroule désormais, et Pape Guèye

s'offre un doublé sur une nouvelle belle reprise dans la surface après un service d'Iliman Ndiaye (71e). Ce dernier clôture le festival des Lions avec un cinquième but sur une belle frappe (82e). C'est la plus large victoire de l'histoire du Sénégal à la Coupe du monde, mais cela ne suffira peut-être pas pour passer. Le Sénégal devra en effet attendre les derniers matches des poules de samedi pour savoir s'il fait partie des huit meilleurs troisièmes et gagner le droit de poursuivre l'aventure.

Dans ce groupe, la France finit en tête après son succès face à la Norvège (4-1) avec notamment un triplé d'Ousmane Dembélé. Les Bleus feront face à l'Ecosse, le Paraguay ou la Suède certainement en seizièmes de finale, et la Norvège se verra proposer la Côte d'Ivoire.

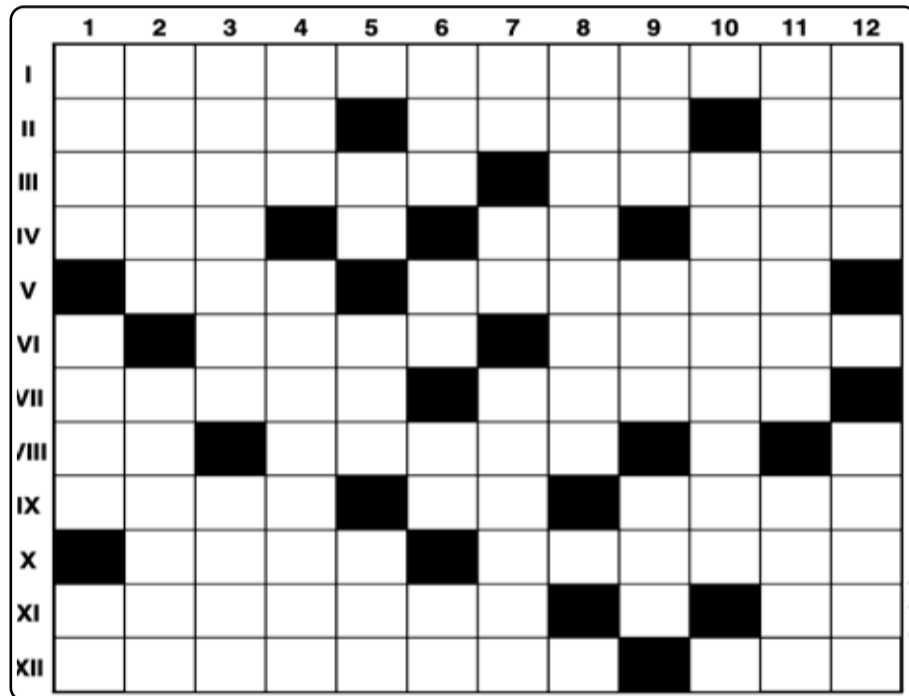
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

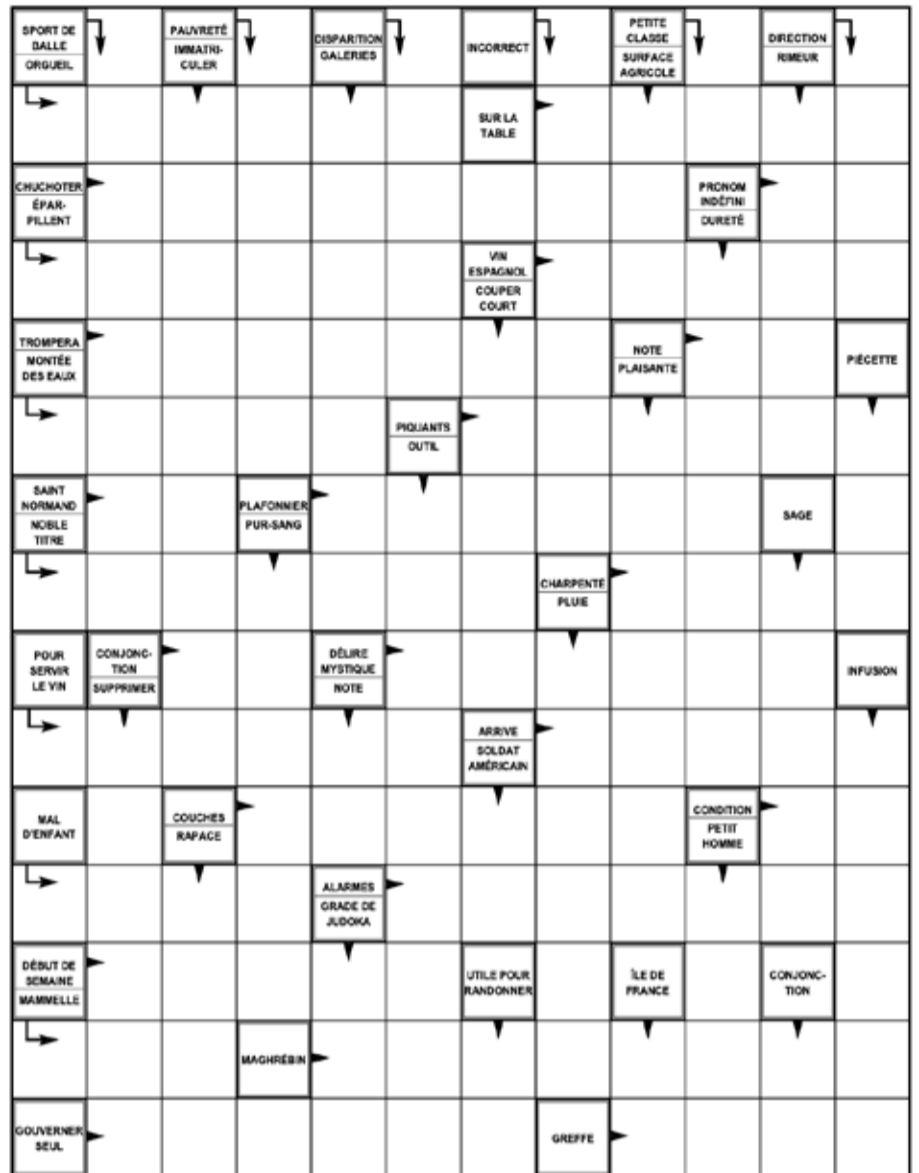
I. Champion désigné porte-drapeau de l'équipe de France pour les JO d'hiver 2014.
 II. Un composant de l'urine. Abimas. Caprice d'enfant. III. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Etoffe. IV. Un ingrédient de base pour la neige de culture. Négation. A monter soi-même. V. Sans-abri. Patineur de vitesse français très prometteur. VI. Chapitre biblique. Pas un. VII. Blonde ou aux blanches mains. A quitté le droit chemin. VIII. Se jette dans l'Adriatique. Nationalité à l'honneur pour ces JO d'hiver 2014. IX. Sedécouvre à marée basse. Coutumes. A accueilli les JO d'hiver 1952. X. Couleur primaire. Diaprai. XI. Roi d'Egypte. Ça en fait, des belles médailles ! XII. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Tente le coup.

VERTICALEMENT

1. Discipline aux JO d'hiver. En snowboard, on n'en utilise que la moitié. Une discipline qui fut sport de démonstration aux JO d'Albertville. 2. Ville du Nord. Ville d'accueil des JO d'hiver 2014. 3. Une station de ski dans le Vercors. - Demande d'écoute. 4. A cours au Japon. Biathlète français médaillé d'argent à Vancouver 2010. 5. Chemin de randonnée. Situé au milieu. Presque noir. 6. Fait avancer la bête. Césium. Appris. Sans doublage. 7. Champion. Théâtre nippon. Entre les roues. 8. Discipline aux JO d'hiver. 9. Lettre grecque. Exécuta. Bête de jeu. 10. Discipline aux JO d'hiver. 11. Sousentend. A pour capitale Vientiane. 12. Discipline aux JO d'hiver. Une mer quiborde Sotchi.



LES MOTS FLÉCHÉS



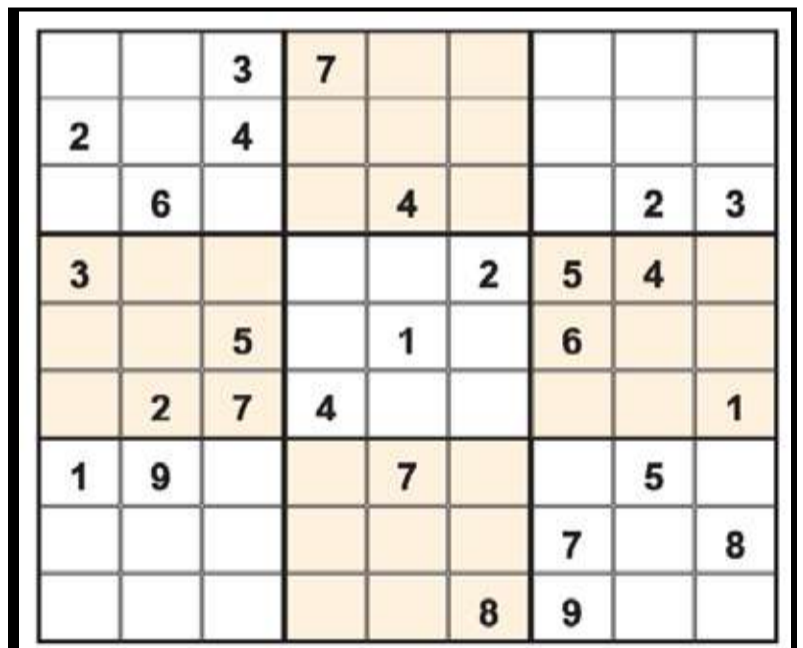
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : croquemitaine

- AGENT
- ARDOISE
- BADIGEON
- BAMBOU
- BASALTE
- BETON
- BRIQUE
- BUCHE
- CALCAIRE
- CHEVRON
- CIMENT
- COLOMBAGE
- CORDEAU
- CREPIR
- DALLAGE
- DILUTION
- ENDUIT
- ETAGE
- GABARIT
- GAUCHE
- GRANIT
- GRAVIER
- HERISSON
- JOINT
- LEZARDE
- LINGE
- LINTEAU
- MACON
- MARBRE
- MICRON
- MOELLON
- MORTIER
- ORTIE
- PIERRE
- PLAFOND
- PLATRE
- POUTRE
- SABLE
- SOLIVE
- TAILLEUR
- TALOCHÉ
- TOQUE
- TORCHIS
- TRUELLE
- TUILE



SUDOKO



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



TRAFIC DES BIENS CULTURELS

L'Algérie **renforce** son dispositif

Réunis au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, experts algériens et étrangers ont échangé sur les mécanismes de protection du patrimoine culturel. L'occasion pour la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, de rappeler les résultats enregistrés par l'Algérie, avec près de 15.000 biens culturels saisis et récupérés en 2025.



NASSIM TERKI

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, hier au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, la cérémonie d'ouverture d'un atelier international consacré à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, organisé dans le cadre de la visite de travail qu'effectue en Algérie une délégation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Dans son intervention, la ministre a rappelé que l'Algérie s'est engagée très tôt dans la mise en place de mécanismes spécialisés destinés à protéger le patrimoine culturel national contre les différentes formes d'atteintes. Cette démarche, menée en coordination avec les services de sécurité et les organismes compétents, a permis l'instauration d'un système national intégré chargé de la surveillance des biens culturels et des musées, du contrôle de leur circulation ainsi que de la lutte contre les opérations de vol, de contrebande et de trafic illicite.

Mme Bendouda a souligné que cette expérience repose sur une conviction constante : la protection du

patrimoine culturel ne peut être assurée que dans le cadre d'une approche multisectorielle associant les dimensions culturelle, sécuritaire, judiciaire et douanière. Une coordination étroite entre les différents intervenants est, selon elle, indispensable pour garantir l'efficacité des dispositifs de prévention et de lutte contre les réseaux criminels qui ciblent les biens culturels.

Évoquant les résultats obtenus grâce à la mobilisation des différentes institutions concernées, la ministre a indiqué qu'au cours de l'année 2025, près de 15.000 biens culturels ont été saisis et récupérés. Elle a précisé que l'ensemble de ces objets a fait l'objet d'expertises scientifiques menées par les spécialistes des musées nationaux et des services du patrimoine culturel au niveau des wilayas, en coordination avec les différents corps de sécurité. Des résultats qui, a-t-elle estimé, traduisent l'efficacité du dispositif national mis en place pour la préservation du patrimoine culturel.

La ministre a, par ailleurs, réaffirmé la volonté de l'Algérie de consolider sa coopération avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à travers l'instauration d'un partenariat durable. Ce-

lui-ci devrait porter notamment sur la formation spécialisée, le renforcement des capacités, l'échange d'expertises et d'informations ainsi que le développement des mécanismes de signalement et de détection précoce des crimes visant les biens culturels. Cet atelier international a constitué un cadre d'échange d'expériences et de partage des bonnes pratiques entre experts nationaux et étrangers. Des spécialistes issus de plusieurs pays européens ainsi que du Canada ont pris part aux travaux, aux côtés d'experts algériens représentant différentes institutions sécuritaires et structures sectorielles impliquées dans la protection du patrimoine culturel et la lutte contre le trafic illicite.

Les travaux ont également enregistré la participation de cadres des musées nationaux ainsi que des institutions chargées de la préservation, de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine culturel. Cette rencontre vise à renforcer les mécanismes de coopération et à favoriser une meilleure coordination entre les différents acteurs concernés, dans un contexte marqué par l'ampleur croissante des trafics illicites visant les biens culturels à l'échelle internationale.

RAYONNEMENT CULTUREL

Le patrimoine algérien à l'honneur au **Village culturel mondial de Mexico**

Au cœur de Mexico, où se rencontrent les cultures du monde à l'occasion des manifestations organisées en marge de la Coupe du monde de football, l'Algérie participe au Village culturel mondial 2026, qui se tient du 10 au 21 juin. Une présence qui s'inscrit dans la stratégie de l'État visant à renforcer le rayonnement culturel du pays à l'international et à promouvoir l'image d'une nation attachée à son héritage civilisationnel et ouverte sur les échanges avec les autres peuples. Placée sous l'égide de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), cette participation se veut une vitrine du patrimoine national dans toute sa diversité. Le pavillon algérien propose aux visiteurs un parcours à travers les différentes expressions du patrimoine matériel et immatériel, offrant un aperçu de la richesse culturelle du pays et de la diversité de ses traditions. L'artisanat traditionnel y occupe une place de choix. Plusieurs savoir-faire ancestraux sont mis en valeur à travers des créations de zel-

lige, des pièces de céramique d'art, des bijoux traditionnels, des œuvres de peinture sur verre ainsi que des réalisations plastiques reflétant la diversité des écoles et des influences culturelles qui caractérisent l'Algérie. Ces créations témoignent d'un patrimoine artisanal transmis de génération en génération et constituent l'un des principaux éléments de l'identité culturelle nationale. Une exposition photographique accompagne cette présentation en retraçant quelques étapes marquantes de l'histoire du pays. Des clichés consacrés à des personnalités ayant marqué le parcours national sont également exposés, notamment l'Émir Abdelkader, figure majeure de la résistance et symbole de l'État algérien moderne. Le pavillon propose également aux visiteurs une sélection d'ouvrages à caractère historique, artistique et culturel permettant de mieux appréhender les différentes facettes du patrimoine national. Une exposition consacrée aux costumes traditionnels algériens met en lumière la richesse

des tenues et des expressions vestimentaires propres aux différentes régions du pays. La gastronomie occupe, elle aussi, une place importante dans cette participation. Un espace dédié permet au public de découvrir une partie du patrimoine culinaire algérien et d'apprécier des saveurs qui reflètent la diversité des traditions gastronomiques du pays. Au-delà des expositions et des espaces thématiques, la dimension vivante de cette présence algérienne s'exprime à travers des prestations musicales inspirées du répertoire patrimonial national. Ces performances offrent aux visiteurs une immersion dans les sonorités et les rythmes qui font la richesse du paysage musical algérien. À travers cette participation au Village culturel mondial 2026, l'Algérie poursuit ses efforts en faveur de la promotion de son patrimoine et de la consolidation de sa présence culturelle sur la scène internationale, en faisant de la culture un vecteur de dialogue, de connaissance mutuelle et de rapprochement entre les peuples.

CULTURE ET SCOUTS
VERS UN PARTENARIAT RENFORCÉ

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, dans la soirée de lundi, une séance de travail au siège du ministère avec le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, en présence de plusieurs cadres des deux institutions. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des perspectives de coopération et à la mise en place des bases d'un partenariat institutionnel appelé à être consolidé à travers une convention de coopération en cours de préparation. Les échanges ont porté sur l'élaboration d'un cadre opérationnel destiné à renforcer la coordination et à favoriser une action commune autour d'objectifs partagés. Le projet prévoit l'adoption d'une feuille de route précise ainsi qu'un programme annuel intégré d'activités culturelles et éducatives associant les deux parties. Au cœur de cette future coopération figure la protection du patrimoine culturel national, dans ses dimensions matérielle et immatérielle. Les deux institutions entendent œuvrer à sa préservation, à sa valorisation et à la transmission de ses significations historiques et civilisationnelles aux jeunes générations. Il s'agit également de développer chez les enfants et les jeunes l'esprit de découverte et le sentiment d'appartenance au patrimoine national. Les discussions ont également mis l'accent sur la promotion de la citoyenneté environnementale et sur la diffusion d'une culture de préservation de l'environnement et des sites culturels. Dans cette optique, plusieurs actions éducatives et de sensibilisation devraient être intégrées aux programmes communs afin d'encourager une meilleure appropriation des enjeux liés à la sauvegarde du patrimoine et à la protection des espaces naturels et culturels. Le projet de convention prévoit, par ailleurs, la mise en œuvre de programmes de formation et d'encadrement culturel spécialisés au profit des scouts ainsi que des animateurs d'activités de jeunesse. Ces actions visent à renforcer les compétences des encadreurs et à promouvoir une pratique culturelle davantage ancrée dans les valeurs de citoyenneté et de transmission.

La future coopération devrait également accorder une place particulière à la diplomatie scout. Celle-ci devra contribuer au rayonnement international de l'Algérie à travers une présence plus active dans les manifestations régionales et internationales, tout en mettant en valeur la richesse du patrimoine culturel et civilisationnel national.

Cette rencontre traduit la volonté des deux institutions de développer des mécanismes de coopération durables et de renforcer les passerelles entre l'action culturelle et le mouvement associatif, dans une démarche visant à associer davantage la jeunesse aux efforts de préservation et de promotion du patrimoine national.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“La vie, c'est comme la mer, elle ne porte que ceux qui remuent.”

Hervé Bazin

Gendarmerie nationale de Béjaïa Un dispositif renforcé pour assurer la sécurité des estivants

PAR IDIR MEHDAOUI

À l'occasion de la saison estivale, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Béjaïa a déployé vendredi passé un important dispositif sécuritaire à travers l'ensemble du littoral de la wilaya, afin de garantir la sécurité des estivants et des citoyens fréquentant les plages et les zones touristiques. Dans le cadre de ce plan spécial été, les unités de la Gendarmerie nationale ont renforcé leur présence sur le terrain par la multiplication des barrages routiers, l'intensification des patrouilles et la mise en place de contrôles systématiques des personnes et des véhicules. Cette opération mobilise les différentes brigades territoriales ainsi que les unités spécialisées de la Gendarmerie nationale, déployées sur l'ensemble du territoire de la wilaya. Le dispositif couvre l'intégralité du littoral, depuis la commune de Melbou, à l'extrême est de la wilaya, jusqu'aux frontières avec la wilaya de Jijel, en passant par les différentes stations balnéaires, sans oublier la côte ouest, et plusieurs autres plages très fréquentées durant cette saison estivale. Ces opérations de contrôle et de sécurisation ont permis l'établissement de plusieurs procès-verbaux pour diverses infractions, la saisie de plusieurs motocyclettes en infraction, ainsi que la récupération de substances psychotropes, d'un pistolet à impulsion électrique (Taser) et d'armes blanches. Plusieurs individus impliqués dans ces affaires ont été interpellés et présentés devant les autorités judiciaires compétentes. À travers ce dispositif renforcé, la Gendarmerie nationale réaffirme son engagement à assurer la sécurité des citoyens, à lutter contre toutes les formes de délinquance et à offrir aux estivants les meilleures conditions de tranquillité et de sécurité tout au long de la saison estivale.

Les douanes de M'Sila stoppent une opération de trafic Plus de 21 000 comprimés saisis

Les agents de la brigade polyvalente de M'Sila, rattachée à l'Inspection des services des douanes de Bordj Bou Arreridj (Direction régionale de Sétif), ont réussi à neutraliser une tentative de contrebande de 21 043 comprimés hallucinogènes d'origine étrangère, annonce la direction dans un communiqué publié hier. La saisie résulte d'une série d'opérations de terrain menées tantôt en autonomie, tantôt en coordination avec plusieurs partenaires sécuritaires. Les stupéfiants étaient dissimulés avec ingéniosité dans des compartiments et cavités aménagés au sein de véhicules de tourisme. Les services ont confisqué les quantités découvertes ainsi que les moyens de transport utilisés, et les mis en cause ont été arrêtés puis déferés devant les autorités judiciaires compétentes. Ces interventions illustrent la vigilance constante et la réactivité des douanes algériennes. Elles mettent aussi en lumière l'efficacité du travail conjoint entre les différents acteurs de la sécurité, en particulier l'Armée nationale populaire, dans la lutte contre les réseaux de contrebande et de trafic de substances psychotropes. Par ces actions, les services contribuent directement à la protection des frontières et au maintien de la sécurité publique.

L'Olympique Akbou Olympique Akbou se sépare de Berrabah

L'Olympique Akbou, club de Ligue 1 Mobilis, a annoncé le départ à l'amiable de son attaquant Nadjib Berrabah, après un accord mutuel. La direction a salué son engagement et lui a souhaité beaucoup de réussite pour la suite de sa carrière. Ce départ s'inscrit dans une série de résiliations, avec celles d'Oussama Darfalou et Rezki Hamroune, marquant une volonté claire de restructurer l'attaque en vue des prochains défis. Côté recrutement, le club est très actif cet été : cinq nouveaux joueurs ont déjà rejoint l'effectif, dont l'attaquant Khaled Bousseliou et le milieu Abdelkader Boutiche. Deux jeunes talents, Ryad Boutiba et Saifeddine Bitam, ont aussi été promus en équipe première. Le club a également prolongé le contrat de Toufik Addadi et confié l'équipe à l'entraîneur Abdelkader Amrani, qui arrive avec une solide expérience après avoir mené la JS Saoura à la deuxième place du championnat. Après une saison 2025-2026 terminée à la 5e place, l'Olympique Akbou semble déterminé à se renforcer pour viser plus haut.

Escroqueries BaridiMob : Algérie Poste appelle à la vigilance

Algérie Poste alerte ses clients contre des appels et messages frauduleux demandant des informations bancaires ou des codes OTP. Ne communiquez jamais ces données ; si vous avez partagé un OTP, changez immédiatement le mot de passe de BaridiMob. En cas d'accès frauduleux, désactivez l'application et le paiement en ligne au GAB puis contactez le 1530 pour suspendre votre carte.

Le héros d'Oran félicité et recruté

Le jeune Abdelnacer Ben Kelfa, salué pour son acte de bravoure, a reçu une proposition d'emploi à l'aéroport international Ahmed-Ben d'Oran. L'appel officiel lui a été adressé par Nadjib Allah Ben Chennane, directeur général de l'Entreprise de gestion des services des aéroports d'Oran, sur recommandation du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. L'histoire qui a valu à Abdelnacer cette reconnaissance a ému tout le pays. Lors d'un incendie survenu au dixième étage d'un immeuble, il a risqué sa vie pour sauver deux enfants coincés sur un balcon,

avant l'arrivée des équipes de la Protection civile. Son geste spontané, courageux et désintéressé a déclenché une vague d'hommages et symbolise l'engagement citoyen dont ont fait preuve de nombreux compatriotes ces dernières semaines. Par cette décision, les autorités ont voulu saluer non seulement l'acte héroïque, mais aussi encourager les valeurs de solidarité et de responsabilité sociale. Abdelnacer rejoint désormais une institution clé du pays, où son sens du devoir pourra s'épanouir dans un cadre professionnel et servir d'exemple pour la jeunesse. Souhaitons lui réussite et sérénité dans ses nouvelles fonctions.

JOURNAL
L'EXPRESS

Nouveau
numéro de
téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

Nouvelles exactions dans les territoires occupés

Hier à l'aube, des opérations de grande envergure menées par les forces d'occupation israéliennes ont une fois de plus semé la terreur dans plusieurs localités de Cisjordanie.

Des raids nocturnes, des perquisitions intrusives et des arrestations arbitraires ont franchi le seuil des maisons palestiniennes, laissant derrière eux familles bouleversées et biens détruits. Au sud de Hébron, dans la zone d'Al-Deerat, à l'est de Yatta, les soldats ont arrêté Fares Mahmoud Al-Hamamdeh alors qu'il faisait paître son bétail. Notre correspondant fait état d'une autre interpellation, celle de Mahmoud Ahmed Abou Aram, poursuivi par des militaires alors qu'il se trouvait avec des bergers dans la zone de Wad Rahila, près de Khirbet Al-Rakeez, à Masafer Yatta. Ces arrestations, menées en pleine journée, devant voisins et familles, accentuent la peur quotidienne des communautés rurales déjà fragilisées.

Dans la province de Jénine, des bulldozers militaires ont fermé les voies secondaires menant au village de Zabouba, isolant ainsi le village de ses alentours. Parallèlement, les soldats ont investi plus de vingt maisons, procédant à des fouilles et laissant derrière eux des intérieurs saccagés. À Tayassir, à l'est de Toubas, des perquisitions matinales ont également été signalées, provoquant de vives inquiétudes parmi les habitants. La ville de Doura, au sud-ouest de Hébron, a vu un immeuble résidentiel de la zone de Sanjar transformé en poste militaire, selon notre envoyé. Plus au centre de la Cisjordanie, le camp de réfugiés d'Al-Am'ari,



au sud-ouest d'Al-Bireh, a subi un nouveau raid, renforçant le sentiment d'étouffement qui pèse sur ces populations depuis des années. Ces opérations, répétées et intrusives, n'épargnent ni les foyers ni les routines quotidiennes. Elles aggravent les traumatismes, perturbent la vie économique et sociale des communautés et alimentent un climat d'insécurité permanente. Derrière chaque chiffre et chaque lieu évoqués, il y a des visages, des parents inquiets, des enfants réveillés en pleine nuit, des familles privées de repères, qui subissent les conséquences

humaines de ces pratiques. La succession de ces raids appelle la communauté internationale, les organisations de défense des droits humains et les médias à rester vigilants et à documenter ces exactions. Au-delà des dénonciations, il est urgent que soient garanties la protection des civils, la transparence des opérations et l'accès aux recours juridiques pour les victimes. Les habitants de Cisjordanie demandent simplement de pouvoir vivre sans craindre l'irruption brutale et répétée de militaires dans leurs maisons. R. N.

Le Burkina Faso rompt ses relations diplomatiques avec la France



Le gouvernement burkinabè a annoncé, vendredi 26 juin 2026, la rupture des relations diplomatiques avec la France, dénonçant une politique jugée contraire aux intérêts du pays. L'information a été communiquée à la télévision nationale lors d'une édition

spéciale, le porte parole du gouvernement Pingdwendé Gilbert Ouédraogo lisant le communiqué officiel. Ouagadougou accuse Paris d'un « activisme incessant contre les intérêts du Faso », d'entretenir des « ambitions néocoloniales » et de soutenir « activement

des réseaux subversifs et terroristes ». Selon le communiqué, la décision prend effet immédiatement et vise exclusivement les relations diplomatiques entre les deux États.

Le pouvoir burkinabè tient toutefois à préciser que ce geste ne remet pas en cause les liens historiques et humains qui unissent les peuples des deux pays. Cette rupture marque une escalade significative dans les tensions entre Ouagadougou et Paris, au moment où la région fait face à des défis sécuritaires et politiques majeurs. Les autorités burkinabè présentent ce retrait comme une mesure souveraine destinée à protéger les intérêts nationaux. La réaction de la France, ainsi que les conséquences concrètes de cette décision sur la coopération sécuritaire, l'assistance civile et les ressortissants, restent à suivre dans les prochaines heures et jours. ■